

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | | | | |
|----------|------|------|------|-------|
| | 1 m. | 3 m. | 6 m. | 12 m. |
| Suisse | 2.50 | 6.— | 9.— | 18.— |
| Etranger | 4.50 | 10.— | 19.— | 38.— |

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Les radicaux-socialistes français et le cabinet.
Le maréchal Pétain et l'armée française.
La diplomatie des puissances et l'Autriche.
L'instabilité du ministère espagnol.**

Le développement de l'enquête en cours sur les affaires Stavisky a conduit M. Chéron à sévir avec une juste rigueur, notamment contre le procureur Pressard, beau-frère de l'ancien ministre Chautemps.

Du coup, une partie importante du groupe radical-socialiste, l'aile gauche, a réagi ; elle marque le désir de répondre à une offensive qui menace plusieurs de ses membres par une déclaration de guerre au ministère Doumergue. Au sein du cabinet, M. Albert Sarraut, qui pourtant, naguère, a propos de la mort de M. Prince, parlait du crime d'une « maffia », s'est vivement opposé aux mesures demandées par M. Chéron.

La moindre hésitation de M. Doumergue, que l'opinion française soutient actuellement dans sa poursuite de tous les coupables, serait fatale au cabinet d'union nationale.

**

A Paris, la commission sénatoriale de l'armée a tenu hier, mercredi, une importante séance. Le président de cette commission, M. Messimy, a rappelé d'abord que, dans l'état actuel de l'Europe, la France ne pouvait aller plus avant dans la voie de la réduction des armements. Les effectifs, qui, dans la métropole, se chiffraient, à 675,000 hommes en 1914 et à 439,000 hommes en 1925, se montent à 300,000 hommes seulement en 1934, soit une réduction de 55 %.

M. Messimy a conclu que ces chiffres, trop peu connus, montraient la grandeur de l'effort accompli par la France en vue de la limitation des armements.

La commission a entendu ensuite le maréchal Pétain, ministre de la guerre. Le maréchal a donné des précisions sur le projet de loi qui tend à modifier l'organisation générale de l'armée.

Le ministre de la guerre a insisté particulièrement sur la réorganisation des secteurs fortifiés des régions frontalières et a rappelé les mesures appliquées depuis 1927 à ce propos. Il en est résulté, à l'intérieur, une diminution d'effectifs préjudiciable aux conditions d'exécution de la mobilisation.

Le maréchal, préoccupé par cet état de choses, a indiqué que ces effectifs devraient être renforcés sans retard par la reprise des engagements, par l'intensification du recrutement et par des réengagements à court terme. Il a donné ensuite des précisions sur le développement de la motorisation et sur l'organisation de la défense aérienne du territoire.

On est loin, comme on voit, de M. Daladier, qui s'appropriait naguère à réduire encore des effectifs déjà squelettiques. Le maréchal Pétain est un chef ; M. Daladier, un pauvre politicien.

**

On regrette d'avoir à constater que, dans certains pays voisins de l'Autriche, on paraît regretter que l'unité morale de ce pays se fortifie. On trouvait profit à ce que l'Autriche fût divisée et à ce que le gouvernement y fût harcelé par les menaces d'extrême droite et d'extrême gauche. On trouve que cela va trop bien, maintenant qu'il est débarrassé des marxistes, qu'il n'a plus affaire qu'aux hitlériens et que le *Heimatschutz* étend son emprise sur le pays pour écarter le danger de l'*Anschluss*.

C'est surtout à Prague et à Belgrade qu'on nourrit ces sentiments. On y affecte une profonde inquiétude au sujet des affinités entre fascistes autrichiens et fascistes italiens ; on manifeste la crainte que l'Italie ne prenne à

Vienna le même ascendant qu'elle a déjà à Budapest et qu'elle ne prête à l'Autriche et à la Hongrie, le renfort de son prestige. C'est une chose dont la Yougoslavie ne saurait s'accommoder, pas plus que la Tchéco-Slovaquie, toutes deux tenant essentiellement à ce que l'Autriche et la Hongrie demeurent dans l'état d'infériorité où les traités de paix les ont mises et à ce que l'Italie n'étende pas son influence dans le bassin du Danube.

Les cabinets de Prague et de Belgrade ont fait part de leurs appréhensions à celui de Paris, en le pressant d'intervenir. La France ne souhaite assurément pas que l'Italie prenne une position prépondérante dans le sud-est de l'Europe. Mais elle est bien aise de l'avoir comme alliée contre les visées germaniques sur l'Autriche. Elle a, en outre, des motifs de la ménager pour la détacher, si possible, de l'Allemagne dans la question du désarmement, et ce serait une faute insigne de sa part de heurter l'Italie juste au moment où elle est en froid avec Berlin à propos de l'Autriche.

On n'est pas très content, paraît-il, à Prague et à Belgrade, de la réserve française. On aurait fait entendre que la Petite-Entente, si la France ne veut pas entrer dans ses vues, n'aurait plus qu'à suivre l'exemple de la Pologne et à se rapprocher de l'Allemagne. Mais qu'y gagnerait-elle ?

Pendant ce temps, le système fasciste s'établit en Autriche. La Diète du Tyrol s'est dissoute et a remis ses pouvoirs au *Landeshauptmann*. La Diète de Styrie a également institué un gouvernement dictatorial. En Carinthie, le *Landeshauptmann*, qui refusait de se plier à l'esprit nouveau, a été destitué et remplacé par un commissaire du gouvernement.

Les monarchistes, comme on l'a vu, se remuent beaucoup. A Berlin, on exploite cette agitation pour exciter les inquiétudes tchèques et serbes. On a même dit que le président de la République autrichienne allait démissionner pour faire place à un archiduc de Habsbourg ou au moins au prince de Schönburg-Hartenstein, un des chefs légitimistes, qui siège au gouvernement.

**

Le groupe parlementaire radical espagnol s'est réuni hier, mercredi, à Madrid. A la veille de cette réunion, le président du Conseil, M. Lerroux, avait dit sa confiance dans la stabilité du gouvernement.

« On continue, avait-il expliqué, de parler d'une possibilité de crise. On commente surtout à l'avance les résultats que pourrait avoir la réunion du groupe parlementaire radical. C'est qu'on oublie que le parti radical a une discipline et des organismes directeurs et que le groupe parlementaire n'est qu'un instrument. »

M. Lerroux a gagné la partie. Certes, les deux tendances qui divisent les radicaux : l'aile droite, qui entend poursuivre la politique de collaboration avec les partis de droite, et l'aile gauche, qui rêve d'un cartel avec les socialistes, se sont opposées. Mais la réunion s'est terminée par un vote de confiance au gouvernement.

Cependant, la victoire de M. Lerroux n'est pas définitive. On apprend, en effet, de source digne de foi, que la démission des ministres des finances et de l'intérieur est imminente. Le remplacement de ces deux ministres et les exigences légitimes des partis de droite, qu'il s'agira bien de satisfaire un jour, tout au moins partiellement, seront autant d'épreuves difficiles pour le cabinet minoritaire espagnol.

Après les congrès radical et socialiste

On nous écrit de Berne :

Quatre semaines après le congrès du parti conservateur suisse, les radicaux, d'une part, les socialistes, d'autre part, se sont réunis à Berne en assemblée générale, dimanche passé. Les socialistes ont siégé au Volkshaus, chez eux ; les radicaux ont siégé d'abord dans la salle du Grand Conseil, samedi soir, pour continuer dimanche, au Casino.

Les deux congrès ont eu pour objet principal la votation du 11 mars sur la loi dite de l'ordre public. Les radicaux étaient unanimes à l'approuver, les socialistes unanimes à la repousser. Quelques grincements se sont produits au congrès socialiste, un chef syndicaliste ayant justifié l'abstention des syndicats dans l'agitation contre le projet. Ce pauvre isolé a été hué et vertement tancé par M. Grimm, mais son intervention démontre que certains milieux des syndicats n'admettent pas tout à fait l'attitude négative des socialistes à l'égard d'une loi qui peut avoir des effets antifascistes comme des effets antisocialistes, au moment d'une révolte. Le comble c'est que les socialistes tessinois ont adopté une loi cantonale du même genre, mais s'obstinent à repousser la loi fédérale !

Au surplus, l'intérêt des deux congrès n'a pas été très grand. Les radicaux se sont plaints d'avoir été attaqués lors de l'affaire de la Banque populaire suisse. En même temps, ils se sont offert le luxe de critiquer un peu le ministre des finances, M. Musy, d'abord à cause d'un prétendu discours prononcé à Lucerne et dirigé, paraît-il, contre le radicalisme ; ensuite, à cause de la vieille dispute autour du programme financier. Ces remarques n'étaient ni intelligentes ni opportunes. En parlant de la banque saignée, il était vraiment malséant d'attaquer, dans le même discours, celui qui a puissamment aidé à empêcher la débâcle ! D'autre part, il n'est pas coutume, heureusement, que, au congrès d'un des partis qui collaborent au gouvernement du pays, on attaque les conseillers fédéraux appartenant à un autre parti national. On peut manquer de tact, mais il ne faudrait pas manquer d'intelligence.

Les socialistes ont entendu avec enthousiasme M. Grimm tracer un nouveau programme socialiste — après tant d'autres. On n'a pas soufflé mot de la grande querelle autour de la défense nationale et des thèses qui devaient être discutées à ce congrès mais qui ont été renvoyées à plus tard. MM. Reinhard, Grimm, Nicole et Graber qui, hier, s'insultaient copieusement, ont échangé des compliments et des félicitations en l'honneur de l'unité du socialisme suisse. Cette unité est purement de façade : on a peur de se diviser devant les horribles bourgeois qui ne pensent qu'à égorger les innocents socialistes, et ainsi on serre les coudes. Graber et Nicole, bras dessus, bras dessous ! C'est beau, le caractère !

Nouvelles diverses

La Chambre française a voté en seconde lecture le budget par 465 voix contre 118 et le Sénat l'a adopté par 288 voix contre 15.

— M. Eden, ministre anglais du sceau privé, arrive à Paris ce matin jeudi, venant de Rome.

— Le roi Boris est arrivé hier à Berlin, venant de Cobourg, où il avait vu son père ; il a été reçu par le président Hindenburg.

— Inculpé de détournement des fonds du parti seiyukai (parti conservateur), M. Hatoyama, ministre japonais de l'instruction publique, a donné sa démission : le premier-ministre prendra le portefeuille vacant.

— Au cours d'un déjeuner offert par M. Sandler, ministre des affaires étrangères de Suède, à son collègue finlandais, M. Hackzell, les deux ministres ont prononcé des allocutions préconisant une collaboration plus intime entre la Suède et la Finlande.

— Le Sénat américain a adopté sans débat le projet de loi voté par la Chambre autorisant le président à coopérer avec les autres nations en matière d'embargo sur les armes des nations belligérantes.

— M. Fiancette, député de la Seine et conseiller municipal de Paris, par une lettre adressée à M. Léon Blum, a donné sa démission du parti socialiste.

— Les négociations commerciales franco-tchéco-slovaques ont abouti à un accord qui a été paraphé hier, mercredi.

La mort d'Albert I^{er} et l'opinion allemande

Berlin, 27 février.

Dans l'ensemble, l'attitude de la presse allemande au sujet du défunt roi des Belges a été très digne. Pourquoi faut-il que certains journaux allemands, revenant sur les circonstances de la mort d'Albert I^{er}, échafaudent tout un roman policier ?

La *12-Uhr-Blatt* de Berlin, en cultivant la sensation à bon marché, cherche en vain à arrêter la désertion de ses lecteurs. Cette fois, dépassant toute mesure, il a signalé sous un titre flamboyant « les circonstances étranges » de l'accident de Marche-les-Dames, donnant à entendre qu'il y aurait eu, non chute involontaire, mais suicide ou assassinat. Cette hypothèse a été abondamment développée dans les journaux de province, qui, étant moins lus à l'étranger, se gênent moins. L'un d'entre eux a écrit : « La fin du roi Albert est entourée par le plus épais mystère, personne n'a assisté à sa mort, personne ne pourra prouver qu'elle a été involontaire. » (!) Tel autre journal est même allé jusqu'à soupçonner le valet de pied qui a accompagné le roi dans sa dernière excursion.

C'est absurde. Mais, en Allemagne, surtout par les temps qui courent, on cherche toujours quelque anguille sous roche. C'est une manie allemande que le soupçon à tout prix, et contre toute évidence.

L'Allemagne nouvelle prétend n'avoir rien de commun avec la vieille Allemagne. Certes, elle glorifie la guerre de 1914-1918 comme la plus belle prouesse du peuple allemand depuis le commencement des siècles.

Dans un journal de Tilsit, on a expliqué avec une singulière franchise que l'invasion de la Belgique, en 1914, a été une faute stratégique et qu'il aurait suffi de concentrer toutes les forces en Alsace pour battre la France. Une Allemagne nationaliste-socialiste n'aurait pas choisi la route de la Belgique, non seulement pour des considérations stratégiques, mais aussi pour des raisons d'honneur national.

A l'opposé de ce journal, la *Königsberger Allgemeine Zeitung* estime qu'il n'y a jamais eu d'invasion de la Belgique. « Il est temps, écrit-elle, de rétablir certaines vérités historiques. La prétendue invasion de la Belgique a donné lieu à une formidable campagne de mensonges contre l'Allemagne, dont le plus gros a été celui de la culpabilité de la guerre. Bethmann-Hollweg, en parlant stupidement de « chiffon de papier », a encouragé cette campagne. Or, il est établi que la Belgique avait elle-même violé sa neutralité par sa collaboration avec les états-majors de l'Entente (!). C'est là le rôle tragique du roi Albert. Dans l'entrevue que notre chef d'état-major von Moltke avait eue avec lui avant la guerre, le général allemand acquit la conviction que le roi s'était formellement engagé envers l'Entente. » (!)

De nombreux journaux allemands semblent indiquer que le roi Albert I^{er} a beaucoup, au fond, à se faire pardonner, puisque, ayant eu du sang allemand dans les veines, il s'était, pour ainsi dire, tourné contre son pays !

Ainsi le *Hamburger Fremdenblatt* déplore que « le roi ait rallié le front de nos adversaires ». Il a approuvé aussi le plan Devèze, prévoyant des travaux de fortification sur les hauteurs de la Meuse et c'est en voulant escalader l'un de ces rocs, remarque le journal sentencieusement, que le roi a été surpris par la mort.

A part ces commentaires tendancieux, je n'ai pu trouver dans la presse allemande que des éloges à l'adresse du souverain défunt. Le *Erfurter Tageblatt* l'appelle un chevalier sans peur et sans reproche, qui a refusé de s'associer au boycottage moral contre l'Allemagne. « Le roi Albert était contre la politique revancharde d'après la guerre et s'il avait dépendu de lui, il n'y aurait pas eu d'occupation de la Ruhr. »

Un autre journal, vantant la grande modestie du roi-soldat, note que, après son élévation au trône, il est resté membre de l'association des journalistes, ce qui est une preuve de plus de sa grande simplicité.

Le ministre d'Allemagne à Prague a protesté contre le discours prononcé par le président du Sénat, Soukup, à la mémoire du roi Albert, l'orateur ayant déclaré que les « soldats allemands, entrés en Belgique, s'étaient conduits comme des hordes d'assassins ». N'aurait-il pas mieux valu pour les Allemands faire la sourde oreille et jeter le plus vite possible le voile de l'oubli sur l'un des chapitres les plus tristes de l'histoire allemande ?

On n'aurait pas tellement remarqué les paroles

du président du Sénat tchèque si la démarche du président du Reich ne leur avait pas donné une inestimable publicité.

Le bruit court à Berlin que le châtelain de Doorn aurait voulu déléguer l'un de ses fils aux funérailles d'Albert 1^{er} ou au moins se faire représenter par une délégation d'anciens généraux.

En fait, il n'aurait même pas fait présenter ses condoléances, n'ayant pas été prévenu directement.

Son représentant à Berlin, le baron de Selle, confirme que l'ex-empereur est froissé d'avoir été passé sous silence. Guillaume II devrait pourtant se dire que, lorsque s'accomplit l'irréparable, ce n'est pas le moment de pécher en face de la mort par un excès de susceptibilités.

Les affaires d'Autriche

Bruxelles, 28 février.

Les journaux et certains milieux diplomatiques prêtent une grande attention aux bruits selon lesquels l'archiduc Othon de Habsbourg serait parti ou serait sur le point de partir de Steenockerzel pour aller en Autriche.

Les milieux officiels belges assurent que l'archiduc est toujours en Belgique. Ce dernier se montre d'ailleurs extrêmement réservé sur son activité et ses intentions.

Vienne, 1^{er} mars.

L'échéance de l'ultimatum sommant le gouvernement de se réconcilier avec le parti nationaliste-social n'a provoqué aucun trouble à Vienne. La ville a gardé son aspect normal et les autorités n'ont eu aucune occasion d'intervenir.

À Gratz, l'échéance de l'ultimatum a été marquée par l'explosion de pétards. Une personne a été blessée. Le soir, le calme était complet.

Les manifestations ont été plus importantes à Innsbruck. Des drapeaux à croix gammée ont été déployés et, le soir, des feux en croix gammée ont été allumés sur les montagnes.

Le gouvernement a ordonné que, à chaque explosion de pétards, deux nationalistes-sociaux seraient arrêtés et conduits dans un camp de concentration.

La Hongrie espionnée

Budapest, 28 février.

L'agence télégraphique hongroise publie le communiqué officiel suivant :

Peu avant Noël, les autorités hongroises ont découvert une organisation d'espionnage étendant ses ramifications sur tout le territoire de la Hongrie actuelle. Une surveillance constante fut organisée et une enquête immédiatement ouverte. Elle amena l'arrestation de tous les membres de l'organisation.

Les personnes arrêtées appartiennent à toutes les classes sociales et travaillaient pour le compte d'un Etat voisin.

Elles avaient pour mission d'espionner les méthodes d'instruction des forces militaires permises à la Hongrie par le traité de Trianon.

Promotion de princes du sang dans l'armée italienne

Sur la proposition du chef du gouvernement, le roi d'Italie a nommé le prince du Piémont, héritier de la couronne, général de division, commandant la division du Volturno avec résidence à Naples ; le duc d'Aoste, général de brigade de l'aéronautique, commandant la brigade aérienne dont le siège est à Gorizia ; le duc de Spolète, capitaine de vaisseau, à disposition du ministère de la marine ; le duc de Pistoie, général de brigade commandant la 2^{me} brigade d'infanterie, dont le siège est à Bolzano ; le duc de Bergame, général de brigade commandant la 6^{me} brigade d'infanterie dont le siège est à Milan.

Le duc d'Aoste et le duc de Spolète sont les petits-cousins du roi Victor-Emmanuel, étant les fils du défunt duc d'Aoste, qui s'est distingué durant la dernière guerre, et de la princesse Hélène d'Orléans, fille elle-même du comte de Paris. Les ducs de Pistoie et de Bergame sont les cousins du roi, nés du mariage du duc de Gènes avec la princesse Isabelle de Bavière.

Une révolte aux Indes

Bombay, 28 février.

Une princesse vassale du maharadjah d'Udaipur ayant adopté un héritier sans consulter son suzerain, celui-ci a décidé d'annexer les biens de sa vassale.

La princesse indienne a réussi à soulever ses partisans. En même temps qu'elle adressait un ultimatum au maharaja, la princesse a ordonné des préparatifs militaires et a pris le commandement de ses troupes, qui sont parvenues à repousser les forces que le gouvernement avait envoyées contre elle pour l'obliger à se soumettre.

Le maharajah a dû faire appel au gouvernement du vice-roi, qui a envoyé un détachement commandé par un officier anglais pour réprimer cette révolte.

L'affaire Stavisky

Paris, 28 février.

Le *Matin*, de Paris, a posé les questions et a fait les réflexions suivantes sur les affaires en cours :

1^o Pourquoi le juge d'instruction de Bayonne n'a-t-il pas encore interrogé M^{me} Stavisky ? Elle connaissait toutes les affaires de son mari. Elle n'ignorait rien des « personnalités » qu'il fréquentait. L'interrogatoire que lui a fait subir la Sûreté générale ne saurait suffire. C'est un interrogatoire en justice qui s'impose.

2^o Pourquoi le juge d'instruction de Bayonne n'a-t-il pas encore convoqué les deux personnages, qui étaient les hommes de confiance de Stavisky, Romagnino et Depardon, dont les noms figurent sur un grand nombre de talons de chèques — ce qui implique nécessairement qu'ils ont tous deux joué un rôle de distributeur ? (Depuis, Romagnino et Depardon ont été inculpés.)

3^o Pourquoi le juge d'instruction de Bayonne n'a-t-il attendu si longtemps pour interroger Bonnaure, qui a été, dit-on, le répartiteur électoral de l'escroc ?

4^o Pourquoi la Sûreté générale a-t-elle été si longue à transmettre au Parquet de Bayonne la liste des chèques saisis ? Et quand connaîtrons-nous officiellement les noms des bénéficiaires de ces chèques ?

5^o Pourquoi le juge d'instruction de Bayonne n'a-t-il pas encore convoqué M. Albert Dalimier, dont le rôle dans l'affaire du Crédit municipal est loin d'être éclairci ? (C'est enfin fait !)

Pourquoi le juge d'instruction de Dijon n'a-t-il pas encore entendu M. Raymond Prince, fils de l'infortuné magistrat ? M. Raymond Prince se déclare surpris qu'on ne l'ait pas appelé immédiatement à témoigner. Chacun partage sa surprise.

L'opinion publique, avec une force que rien n'arrêtera, veut la justice, toute la justice. Et, comme il n'y a pas de justice sans lumière, l'opinion publique veut la lumière, toute la lumière.

Le gouvernement ne peut se substituer à la justice, mais il peut lui marquer sa volonté. Il l'a fait pour l'arrestation de Bonnaure et il a bien fait. Il vient de le faire en donnant l'ordre d'ouvrir trois informations judiciaires qui devraient être ouvertes depuis un mois. Il peut le faire demain en activant énergiquement des instructions qui piétinent. Il peut le faire aussi en faisant pénétrer la lumière dans des ténèbres qui s'épaississent.

Pas de calme dans les esprits sans que la justice agisse et que la lumière se fasse !

L'assassinat de M. Prince

Bayonne, 28 février.

La demande de mise en liberté provisoire formulée par Gaston Bonnaure et Pierre Darius a été rejetée par le Parquet de Bayonne.

M. Dalimier, ancien ministre du travail, a été convoqué télégraphiquement à Bayonne, où il sera entendu par M. d'Uhalt M. Durand, ancien ministre du commerce, auteur de circulaires recommandant les bons du Crédit de Bayonne, devra également déposer devant le juge de Bayonne.

Paris, 1^{er} mars.

La *Liberté* publie une lettre du commissaire Bayard datée du 7 novembre 1932 adressée à Stavisky, l'accréditant auprès de ses collègues comme son correspondant.

La *Liberté* publie, d'autre part, une lettre adressée la veille par Stavisky à M. Bayard pour se plaindre d'avoir été arrêté à la frontière franco-italienne en vertu d'un mandat d'arrêt datant de 1926. L'escroc annonçait que, étant en liberté provisoire, des vexations de ce genre étaient inadmissibles et qu'elles pourraient être nuisibles à ses affaires.

Enfin, la *Liberté* verse au dossier de l'affaire une note rédigée par le commissaire Bayard, le 3 janvier dernier, et remise à l'inspecteur Plytas.

Paris, 1^{er} mars.

La commission d'enquête sur l'affaire Stavisky a reçu communication du second rapport du président Lescouvé qui a motivé la décision du Conseil des ministres touchant M. Pressard, procureur de la République.

D'après plusieurs commissaires, ce rapport ferait état de propos que le conseiller Prince aurait tenus à plusieurs conseillers de ses amis et présenterait des conclusions différentes de celles qui figuraient dans le premier rapport auquel se réfère du reste M. Lescouvé, en indiquant les raisons pour lesquelles son opinion antérieure s'est trouvée modifiée.

Bayonne, 1^{er} mars.

M. d'Uhalt a commencé, hier, mercredi, après midi, l'interrogatoire d'Albert Dubarry, à qui il a demandé si, en juin 1932, Garat l'avait chargé d'intervenir auprès de la Banque de France pour amener cet établissement à consentir des avances sur les bons de Bayonne. Dubarry a répondu affirmativement. Il a précisé qu'il avait écrit au gouverneur pour appuyer la requête de Garat.

L'inculpé n'a pas nié ses relations avec Alexandre, qui venait souvent à *La Volonté*, car il possédait un bureau dans le même immeuble. Il a reconnu avoir utilisé plusieurs fois la voiture d'Alexandre.

Le deuxième chauffeur de Stavisky a prétendu avoir conduit Dubarry avec son maître, au début de l'année dernière, chez M. Chiappe.

Il est exact, a répondu Dubarry, que j'ai fait par deux fois une démarche auprès de M. Chiappe pour lui recommander Alexandre. Ce dernier désirait porter plainte contre des propos diffamatoires tenus par des subalternes du préfet de police. Mais il est faux, a dit Dubarry, que Stavisky m'ait accompagné chez M. Chiappe.

Dubarry a affirmé que tous les paiements effectués par Stavisky à son compte personnel ou à celui de la Sapiens ont été remis à *La Volonté*, dont Alexandre était le commanditaire attitré.

Paris, 1^{er} mars.

M. Ordonneau, juge d'instruction, a reçu M. Constantin, sous-chef de bureau au ministère du commerce, qui avait été récemment l'objet de sanctions administratives. Il l'a inculpé de complicité de recel.

Le juge a convoqué Depardon, bénéficiaire des chèques Stavisky, et l'a placé sous mandat de dépôt.

Paris, 1^{er} mars.

Les membres du bureau de la commission Stavisky ont communiqué à leurs collègues la teneur des dossiers qu'ils avaient eu à examiner et leur ont lu les principales pièces.

Ils ont analysé un rapport de l'inspecteur Plytas sur l'interrogatoire de M^{me} Stavisky par l'inspecteur principal Bonny, le 13 janvier. Un de ses chefs aurait invité Bonny à solliciter de M^{me} Stavisky des confidences sur M. Chiappe.

Paris, 1^{er} mars.

L'inspecteur de la Sûreté chargé de l'enquête sur l'origine du couteau trouvé auprès du corps du conseiller Prince a découvert à Thiers (Puy de Dôme), le fabricant du couteau. L'arme avait été vendue avec un lot de plusieurs couteaux à un grand bazar de Paris.

L'inspecteur a retrouvé le vendeur, qui a reconnu avoir vendu le couteau. Les fiches de caisse indiquent que l'arme fut vendue le 17 février, entre 11 heures et midi.

Le marchand ne se souvenait plus de la physionomie du client qui avait acheté l'objet.

Paris, 1^{er} mars.

Les enquêteurs ont recueilli une déposition particulièrement importante. Le jour du départ du conseiller pour Dijon, une dame se trouvait dans le hall de la gare de Lyon, où elle vendait des billets de tombola pour une fondation. Elle reconnut M. Prince qu'elle avait déjà rencontré au cours d'une vente de charité et lui vendit un billet.

Quelques instants plus tard, elle fut accostée par un individu qui lui demanda ce qu'était devenue la personne avec laquelle elle causait quelques instants plus tôt. Le curieux fut éconduit poliment.

Mais, plus tard, la femme en question aperçut M. Prince qui sortait du buffet de la gare, et, derrière lui, paraissant le suivre, l'individu mystérieux.

Le témoin n'a cependant pas pu préciser si l'inconnu avait pris le même train que le conseiller.

Paris, 1^{er} mars.

Du *Journal* : Le 30 janvier commençait, devant la première Chambre de la Cour d'appel, le procès des administrateurs de la Compagnie foncière et d'entreprises générales de travaux publics, création de Stavisky.

À l'audience de la Cour d'appel, un des avocats des parties civiles, M. Olivier Jallu, jadis collaborateur principal de M. Poincaré, exhiba le rapport de l'inspecteur de police Grippois, daté du 22 mars 1930. Ce rapport démasquait la personnalité de l'escroc Stavisky.

Ce rapport avait été transmis au Parquet par M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné d'une lettre d'envoi soulignant l'urgence de mettre fin aux agissements de l'escroc.

Or, le Parquet, prévenu ainsi dès 1930, avait fermé les yeux.

Voilà ce que dénonçait M. Olivier Jallu à l'audience du 30 janvier.

Le lendemain, en apprenant cette révélation publique d'un fait qu'il connaissait, M. Prince se sentit bouleversé.

En 1930, au moment où le rapport de l'inspecteur Grippois et la lettre d'envoi de M. Pachot sonnaient l'alarme au parquet, il était « chef de la section financière » dudit parquet.

Il ne voulut pas qu'on pût croire qu'il s'était associé à l'étouffement de l'affaire.

Il sollicita de M. le premier président Lescouvé un entretien.

Il lui proposa de révéler à la commission judiciaire ce qui s'était réellement passé au Parquet en vue de l'étouffement de l'affaire.

M. Prince possédait, entre autres documents, deux pièces capitales.

Il se rendit au service de l'identité judiciaire. Il vit M. Sannié, qui en est le chef. Il lui expliqua qu'il entendait conserver la photographie des deux documents. Il proposa de les apporter lui-même au laboratoire, d'assister à la prise des clichés et d'emporter ces clichés chez lui. M. Sannié accepta. Il ne devait jamais revoir M. Prince.

Paris, 1^{er} mars.

M. Raymond Prince a été entendu par M. Lapeyre, juge d'instruction. M. Lapeyre a ensuite entendu M. Sannié, chef du service d'identité judiciaire.

Les « Requiem » pour Albert 1^{er}

Paris, 28 février.

M. Albert Lebrun, président de la République, a assisté à la messe de *Requiem* célébrée à Notre-Dame pour le roi Albert.

Cité du Vatican, 1^{er} mars.

Hier mercredi, un office de *Requiem* a été célébré dans la chapelle Sixtine pour le roi Albert. Y assistaient le Pape, le cardinal Pacelli et de nombreux prélats. Mgr Bacci a fait lecture d'un éloge funèbre du roi.

Le livre du professeur Banse

Londres, 28 février.

La publication par le professeur Banse du livre : « Allemagne, prépare-toi à la guerre » a été évoquée aux Communes, où M. Mandée, libéral, a prié le gouvernement d'intervenir en Allemagne et de demander aux autorités du Reich si le professeur conserverait un poste officiel et représenterait bien les vues officielles.

Ce livre traite principalement des méthodes stratégiques propres à permettre l'invasion de la Grande-Bretagne.

Sir John Simon a rappelé que l'ambassade d'Allemagne avait décliné toute responsabilité quant à la publication de ce livre.

Les débats sur le réarmement de l'Allemagne

Londres, 1^{er} mars.

On dément dans les cercles britanniques bien informés la nouvelle publiée à l'étranger suivant laquelle, comme suite aux entretiens de Berlin, le cabinet du Reich aurait fait transmettre à Londres des contre-propositions sur le désarmement.

Les seules indications qu'on possède actuellement sur les dispositions générales du gouvernement allemand résultent des rapports personnels de M. Eden. Ces rapports font part de certaines suggestions qui entraîneraient des modifications du plan britannique.

Or, si le fait que Berlin accepte désormais le plan comme base de négociations peut être considéré comme un progrès, les amendements suggérés entraîneraient des modifications excessives, donc, inacceptables.

On croit savoir que les suggestions allemandes portent essentiellement sur les effectifs militaires. Le Reich réitérerait ses demandes en matière d'armement aérien.

Le fascisme anglais

Londres, 1^{er} mars.

La question fasciste semble être au premier plan des préoccupations. À la Chambre Haute, le porte-parole du parti travailliste, lord Kinnoull, a invité le gouvernement à s'inspirer de l'exemple autrichien. Lord Cecil a demandé qu'on ne laisse pas des individus jouer impunément aux soldats.

Le porte-parole du gouvernement, lord Feversham a dit : « Aussi longtemps que la majorité sera en mesure de maintenir la paix et l'ordre dans le pays, le gouvernement estime inutile de limiter l'action des organisations fascistes par des mesures de grande envergure. »

Japon et Soviétiques

Tokio, 28 février.

Le gouvernement japonais a adressé une protestation au gouvernement des Soviets au sujet du survol par des avions soviétiques du nord de la Corée et d'une partie du territoire de l'Etat manchou.

L'enquête entreprise par les autorités a révélé que les avions qui ont traversé la frontière et survolé la Corée du nord et les régions frontalières de Mandchourie étaient bien des avions russes.

La protestation du gouvernement japonais est une mise en garde ; elle demande la garantie que de tels événements ne se renouvellent plus.

Une prochaine réorganisation de la Guépéou

Moscou, 28 février.

On s'attend incessamment à la publication d'un plan pour une complète réorganisation de la Guépéou, qui, sous un nom nouveau, sera placée sous la direction d'un nouveau commissariat du peuple dont les pouvoirs seront sensiblement semblables à ceux d'un ministère de l'Intérieur de nos pays. On n'abandonnera pas pour cela la lutte contre « la contre-révolution et les ennemis de classe ». L'actuel chef de la Guépéou, Menjinsky, qui est malade, sera, croit-on, remplacé par son principal lieutenant, Iagoda. On sait que la Guépéou, ex-Tchéka de triste mémoire, a tous les pouvoirs d'un tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire qu'elle est compétente pour arrêter, juger et condamner.

La percée du Mont-Blanc

Bonneville, 28 février.

Au cours d'une réunion qu'il a tenue mardi à Bonneville, le comité d'initiative provisoire, constitué pour la percée du Mont-Blanc, a décidé d'organiser pour le 15 avril prochain à Bonneville une manifestation ayant pour but de favoriser un mouvement décisif en faveur du projet.

Encore la dénatalité en Italie

Selon le *Popolo d'Italia*, le principal organe du parti fasciste, la population de Novare a diminué de 21 habitants au mois de décembre et de 31 au mois de janvier. Au mois de décembre, la province de Novare tout entière a eu un excédent de quatre naissances, et au mois de janvier de 36, « chiffres dérisoires, dit le journal, qui ne suffisent même pas à compenser le déficit du chef-lieu ».

La population de Turin a diminué de 211 habitants au mois de décembre et de 213 en janvier; celle de la province, non compris le chef-lieu, a diminué respectivement de 77 et de 164, ce qui fait pour ces deux mois et pour la province tout entière une diminution de 765 habitants.

La population de Brescia a diminué de cinq habitants en décembre et de quinze en janvier. Le *Popolo d'Italia* constate que le mal n'est plus seulement urbain, mais rural. C'est une course vers le dépeuplement. Il se moque des municipalités qui font de beaux projets et de magnifiques plans régulateurs des villes. Ce qu'elles doivent amplifier, conclut-il, ce sont uniquement les cimetières.

Rendons cette justice aux autorités italiennes et à leurs grands journaux qu'ils ne cessent de dénoncer un danger et un mal dont on se préoccupe trop peu dans d'autres pays où la diminution des naissances est encore plus grave qu'en Italie.

Un collégien voulait assassiner M. Frot avec un canif !

Paris, 1^{er} mars.

Hier soir mercredi, un jeune collégien s'est présenté au domicile de M. Frot, ancien ministre de l'Intérieur, et a vivement insisté pour être reçu. Comme son attitude inquiétait la concierge, celle-ci appela les gardiens de la paix, qui appréhendèrent le jeune garçon, qui fut trouvé porteur d'un petit couteau. C'est à la suite d'un pari avec ses camarades que le jeune garçon avait fait sa démarche.

Les marcheurs de la faim à Londres

Londres, 1^{er} mars.

Pendant que plusieurs députés recevaient dans les couloirs de la Chambre des communes les marcheurs de la faim de leur circonscription et que les groupes commençaient à se disperser devant les grilles, un incident assez violent a interrompu la séance.

Le député travailliste Mac Govern s'éleva avec violence contre le fait qu'on ne laissait pas entrer les marcheurs de la faim dans l'édifice du Parlement. Rappelé à l'ordre par le président, le député quitta la salle en s'écriant : « Cette damnée Chambre n'est qu'une farce. »

Sur les recommandations de M. Mac Govern les marcheurs de la faim se sont retirés des abords de la Chambre des communes.

Le nombre des Italiens à Marseille

L'agence d'Italie dit que, d'après le recensement de la population de la ville de Marseille, fait au mois de janvier dernier, sur les 205,200 étrangers que compte la ville, il y a 127,000 Italiens, 22,000 Espagnols, environ 20,000 Arméniens, environ 5000 Turcs, etc.

Complot au Brésil

Sao-Paulo, 28 février.

On a découvert un complot organisé par un petit nombre de sous-officiers et de soldats, avec la complicité de civils en vue de s'emparer du gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo.

Les principaux responsables ont été arrêtés, les autres sont en fuite.

Bagarre d'étudiants espagnols

Madrid, 28 février.

A l'institut San Isidoro, des étudiants appartenant à une association républicaine en sont venus aux mains avec les étudiants fascistes. Le mobilier a été sérieusement endommagé. Plusieurs étudiants ont reçu des contusions. Les cours ont dû être suspendus.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Saint-Siège et l'Espagne

L'*Osservatore romano* a publié un résumé du discours prononcé par le Pape en présence des pèlerins espagnols venus à Rome pour la béatification du bienheureux Claret.

Le Souverain Pontife a fait allusion aux conditions de l'Eglise en Espagne et a revendiqué la liberté de l'Eglise dans l'Etat. Il a terminé en invitant les catholiques espagnols à l'union et à la coordination de leur action.

A ce propos, l'*Osservatore romano* a rappelé qu'aux dernières élections, en Espagne, 217 députés de foi et de doctrine sociale catholiques ont été élus. Mais, tandis que la religion unit ce groupe, les différends de nature politique le divisent. C'est pour cela que le Pape a fait appel à l'union de tous les catholiques espagnols.

Le roi Albert, protecteur et ami des missionnaires



Le roi Albert et la reine Elisabeth assistant à la messe dans une chapelle missionnaire du Katanga septentrional, lors de leur voyage au Congo belge

Albert 1^{er} aimait et admirait les missionnaires, et lorsqu'il arrivait dans un village du Congo,

sa première visite était pour la mission. Les innombrables visiteurs qui ont défilé devant le roi défunt ont pu voir dans ses mains un joli crucifix d'ivoire finement sculpté qu'il avait rapporté d'une école professionnelle des missions du Congo.

AVIATION

Une croisière de 46 hydravions sur les côtes américaines

Quarante-six hydravions de la marine américaine, parmi lesquels se trouvent les six appareils qui ont accompli, le mois dernier, un vol sans escale de San-Francisco à Honolulu (îles Hawaï), se sont envolés de San-Francisco pour San-Diego (Californie), où ils resteront un mois.

Ils se rendront ensuite dans la zone du canal de Panama, pour participer aux manœuvres navales, qui se dérouleront dans la mer des Antilles.

Le raid de Mittelholzer

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'avion suisse CH 191, piloté par Mittelholzer, est parvenu à Addis-Abéba, terminus de la grande randonnée aérienne Zurich-Egypte-Abyssinie, accomplie en une quinzaine de jours.

La dernière étape, de Kassala à Addis-Abéba, a été couverte en cinq heures et a conduit les voyageurs au-dessus de régions rarement survolées.

L'avion a survolé ainsi le lac Tana, d'où sort le Nil bleu, et qui a fait, à un moment donné, l'objet d'un grave litige entre le gouvernement éthiopien et celui de Londres, lequel s'opposait à la construction d'un barrage. L'expédition, en cours de route, a pris nombre de photographies.

A l'aérodrome d'Addis-Abéba, vers lequel s'était portée une foule énorme, Mittelholzer a été accueilli par l'empereur en personne, qui l'a félicité du succès de son raid. Le Négus a tenu à visiter aussitôt l'appareil dont il a fait l'acquisition et sur lequel il va prochainement effectuer un voyage d'inspection, avec Mittelholzer comme pilote naturellement.

SPORTS

Les équipes suisses de football

La commission technique de l'Association de football avait convoqué hier, mercredi, à Zurich, 50 joueurs en vue de former quatre équipes. Seize joueurs ne se sont pas présentés et on n'a pas pu former une équipe pouvant entraîner la « nationale B ».

Pour l'entraînement de l'équipe nationale A, 2000 spectateurs se sont rendus au stade de Grasshoppers.

Le match de l'équipe nationale contre la sélection des étrangers s'est terminé par 3-3. A la mi-temps, l'équipe nationale menait par 2-1. Les buts ont été marqués, pour l'équipe nationale, par Kielholz et Laube avant la mi-temps, et par Laube après.

A la fin du match, les sélectionneurs ont formé les deux équipes qui joueront contre les équipes françaises, le 11 mars. Voici leur composition :

Equipe A, contre France à Paris : Séchehaye (Servette); Minelli et Weiler (Grasshoppers); Guinhard (Servette); Linniger (Boujean); Lœrtcher (Servette); Laube, Passello, Kielholz (Servette); Abegglen (Grasshoppers) et Bossi (Berne). Remplaçants : Huber, Bassi et Hufschmid.

Six équipiers du Servette, on le voit, ont été retenus par la commission technique.

Equipe B, contre France B à Lausanne : Bissofera (Lugano); Gobet (Blue-Stars), Bühler (Lucerne); Baumgartner (Grasshoppers), Loichot (Servette), Ortelli (Lugano); Hochstrasser (Young-Boys), Jæggi (Lausanne), Frigerio (Young-Boys), Sandoz (Montreux), Jæck (Bâle). — Remplaçants: Gruneisen (Nordstern), Volery (Young-Boys), Jaccard (La Tour), Lehmann (Lausanne).

Le championnat du monde des poids moyens

A Paris, le boxeur français Marcel Thil, champion du monde des poids moyens (moins de 72 kg. 574), a facilement conservé son titre. Son adversaire, l'Espagnol Ignacio Ara, fit un combat courageux, mais ne put inquiéter un seul instant le boxeur français, au cours des quinze reprises du combat.

Les courses nationales de ski au Brassus

Le 4 mars, auront lieu au Brassus (vallée de Joux) les courses nationales de grand fond et d'estafettes.

Ces courses, qui sont le complément de celles d'Andermatt, seront suivies par tous les sportifs que le ski intéresse.

Les inscriptions sont nombreuses. Une cinquantaine de coureurs sont inscrits à la course de fond (50 km.) et une vingtaine d'estafettes se disputeront le trophée offert à cette occasion. Une participation des meilleurs sauteurs suisses et étrangers est également assurée.

CARNET DE LA SCIENCE

Le disque remplacé par un fil ?

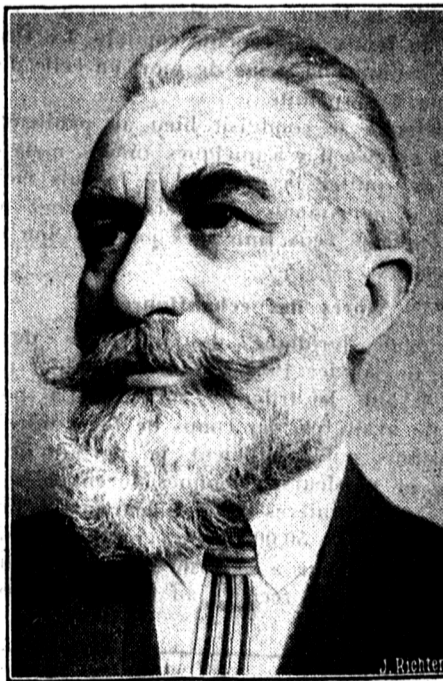
On vient d'inventer, en Amérique, un nouveau procédé d'enregistrement phonographique qui serait appelé à révolutionner l'industrie du disque.

Le « magnéphone » (tel est son nom) enregistre sur un fil d'acier, par un procédé magnétique extrêmement simple et peu coûteux, toute espèce de sons, sans qu'aucun usinage soit nécessaire.

Il peut produire immédiatement le son en question, sans un seul bruit « parasite », et on a la possibilité « d'effacer » le morceau enregistré pour en imprimer aussitôt un autre sur le fil. L'enregistrement, s'effectuant par un simple microphone, peut être réalisé à distance par radio.

Selon les techniciens américains, la nouvelle invention, qui a déjà une application commerciale aux Etats-Unis, « bouleversera les méthodes policières et apportera un énorme secours aux procédés d'enseignement ».

Nos musiciens



M. CARL VOGLER, chef d'orchestre, à Zurich, créateur d'importantes compositions chorales et président de l'Association suisse de musique pédagogique

LA VIE ECONOMIQUE

L'aide aux producteurs de lait

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de continuation de l'aide de la Confédération aux producteurs de lait et aux agriculteurs s'est réunie mardi et hier, mercredi, à Berne.

Elle tint d'abord une séance commune avec la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner la même question, en présence de M. le conseiller fédéral Schulthess et de M. Kæppeli, directeur de la division de l'agriculture. Puis, elle a siégé seule, sous la présidence de M. Pfister, de Frauenfeld.

Après discussion, elle a voté l'entrée en matière et adopté le projet à une grande majorité. Selon décision de la commission, les mesures d'organisation porteront sur deux ans, tandis que le projet prévoyait une période indéterminée.

La commission a rejeté une proposition qui tendait à porter de 15 à 25 millions le crédit prévu.

La commission du Conseil des Etats, réunie sous la présidence de M. Moser (Berne), a voté à l'unanimité l'entrée en matière et a accepté le projet, moyennant quelques modifications.

Echos de partout

Du théâtre au cloître

De Georges Ravon, dans *Figaro* :

Voici deux ans, presque tous les sociétaires, de nombreux pensionnaires et la foule touchante des représentants du petit personnel de la Comédie-Française étaient rassemblés dans la calme chapelle des Bénédictines, rue Monsieur. On était en juin et les acacias montraient leur feuillage léger au-dessus des murs du couvent. Les comédiens apportaient à leur ancienne camarade Yvonne Hautin, devenue la Sœur Marie-Yvonne, la robe immaculée des noces mystiques. Lorsque le cardinal Verdier, heurtant de sa crosse la lourde porte de bois, livra à la nouvelle nonne l'accès du cloître, une joie surhumaine la transfigura. Puis les mois passèrent; chacun, dans son emploi, financier, valet ou grande coquette, avait repris son rôle dans la comédie. Que devenait celle qu'on avait si longtemps appelée « la petite Hautin » ?

De nouveau, mais, cette fois, pour un adieu, Sœur Marie-Yvonne a réuni, hier matin, ses amis dans la petite chapelle, tandis que sonnaient toutes les cloches et que les chants grégoriens s'élevaient, lisses, purs, immatériels, et y avait là Mme Emile Fabre et Mme Béatrice Dussane qui furent les marraines de la novice, et la plupart des comédiens français autour de leur administrateur.

Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, officia; puis, dans un grand silence, on entendit le grincement d'une plume; après avoir baisé l'anneau du prélat et lu à haute voix la charte de la profession, Sœur Marie-Yvonne scella son nom et du signe de la croix ses vœux définitifs.

Derrière une grille, dans l'ombre déjà — mais baignée de quelle lumière ! — la jeune bénédictine assista au défilé de ceux qu'elle quittait à jamais.

— Je prierai pour vous !
Telles furent les dernières paroles adressées au monde par celle qui, déjà, forme blanche, s'éloignait, comme emportée sur le chant d'allégresse des nonnes.

— Je veux aimer d'un amour éternel et faire des serments qui ne se violent pas.

... Quelle comédienne pourra désormais, assise auprès de la fontaine de carton, sous les frondaisons de toile peinte, répéter les mots enflammés de Musset sans évoquer la chapelle des Bénédictines, un matin gris de février ?

Mot de la fin

— Cet homme se vante de n'avoir jamais dit un mensonge de sa vie.

— En ce cas, c'est que jamais une femme ne lui a demandé : « Ne croyez-vous pas que je maigris ? »

Pour la langue française

Çà (avec a surmonté d'un accent grave) et ça ne doivent pas être confondus.

Çà est un adverbe de lieu, qui s'employait souvent pour signifier *ici* et qui ne subsiste que dans l'expression « çà et là ».

Çà est aussi une interjection : « Ah ! çà, pour qui me prenez-vous ?... Ah ! çà, avez-vous fini de parler ?... Çà, travaillons, mes enfants. »

Ça est une abréviation familière du pronom démonstratif *cela*, qu'on doit éviter en écrivant et qui est courante dans la conversation : « Ça y est... Il n'y a pas de mal à ça... Tout que ça... Il ne manquait plus que ça... Je l'ai connu pas plus grand que ça... C'est toujours ça de gagné... Comment ça va-t-il ? »

Le dictionnaire de l'Académie française se contente de dire que *cela* est abrégé quelquefois dans la langue familière en *ça*. Ce n'est pas encore donner à ce monosyllabe ses lettres de naturalisation.

NICOLE DICTATEUR

Un incident typique défraye les journaux genevois. La lettre suivante du président du Tribunal de police, M. Pochon, au procureur général, expose les faits :

Monsieur le procureur général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, en votre qualité de chef de la magistrature judiciaire, un très regrettable incident qui s'est produit dans les circonstances suivantes :

Au cours d'une audience du Tribunal de police, je n'avais pu m'empêcher de constater qu'un nommé B., expulsé du canton depuis 1917, avait obtenu, en décembre 1933, la révocation de cet arrêté, en dépit du casier judiciaire comportant quatre condamnations pour délits de droit commun. Cette remarque, conçue en termes mesurés, n'impliquait aucune critique désobligeante à l'égard du Conseil d'Etat ou du Département de justice et police.

Monsieur le président du Conseil d'Etat s'est cependant ému, non pas tant de cette réflexion elle-même que des commentaires auxquels elle avait pu donner lieu dans un journal que je n'avais d'ailleurs pas lu.

Aujourd'hui, au cours d'une conversation téléphonique, M. Léon Nicole a cru devoir me mettre en demeure de faire paraître une rectification dans le journal en question. N'ayant rien à retirer des paroles que j'avais prononcées et n'étant pas, au surplus, responsable de l'interprétation qu'en pouvait donner le journal dont il s'agit, j'ai refusé tout net de faire paraître cette rectification.

Sur quoi, M. Léon Nicole, qui ne m'a paru à aucun moment ressentir tout ce qu'une pareille démarche pouvait avoir d'insolite, s'est emporté à mon égard, me reprochant d'avoir toujours eu, comme magistrat, une attitude hostile à la classe ouvrière. Il n'a pas craint de faire une allusion moins que discrète aux élections judiciaires de 1936, ajoutant ces mots dépourvus de toute équivoque et que je me vois dans l'obligation de vous citer textuellement : « Vous vous casserez les reins. »

Personnellement, je n'attache pas une très grande importance aux épithètes injurieuses ou même aux menaces de M. Léon Nicole. Ce qui me paraît beaucoup plus grave, c'est le fait que M. Léon Nicole, méconnaissant non seulement les règles élémentaires de la courtoisie, mais surtout le principe même de la séparation des pouvoirs, ne craint pas, en critiquant la manière dont je dirige mon audience, de s'immiscer d'une manière inadmissible dans l'administration de la justice.

J'eusse parfaitement compris que le président du Conseil d'Etat s'informât des circonstances qui motivaient cette appréciation du président du Tribunal de police.

A une démarche courtoise, M. Léon Nicole ayant préféré l'intimidation, voire même la menace, je me suis vu dans l'obligation de lui rappeler qu'un magistrat judiciaire n'a pas d'ordre, ni encore moins de leçon à recevoir d'un membre de l'Exécutif, fût-il même chef du gouvernement.

Quant aux appréciations que je me suis permises à l'audience du Tribunal de police, je n'ai pas besoin de vous dire que je les maintiens intégralement et que j'entends à l'avenir, n'en déplaise à M. le Président du Conseil d'Etat, conserver à cet égard une entière liberté, dans les limites des lois et de la bienséance.

Veillez croire, etc.

Germain Pochon,

Président du Tribunal de police.

M. Nicole entend donc qu'on s'interdise de commenter les arrêtés par lesquels il rouvre les portes de Genève aux repris de justice qu'il lui plaît de rappeler pour renforcer les brigades terroristes qui soutiennent sa dictature.

Que M. Nicole continue. Plus il se rendra insupportable par son humeur de despote et plus il avancera la fin de son règne.

Sion, place d'aviation

On nous écrit :

L'aménagement du champ d'aviation créé par la municipalité de Sion, près de Châteauneuf, est en voie d'achèvement. Suspendus pendant les grands froids, les travaux ont repris ces derniers jours avec célérité. Vers la fin du printemps, ils seront vraisemblablement terminés. Un grand hangar y sera aménagé. Les lignes à haute tension qui traversent la région seront déplacées vers le sud, afin d'éviter tout danger de contact. La nouvelle place d'aviation pourra recevoir les avions civils et militaires. Ces derniers atterrirent jusqu'ici dans la plaine de Chalais, près de Sierre.

UNION CIVIQUE ROMANDE

Dans son assemblée du 27 février, l'Union civique romande de Zurich, après avoir entendu un exposé de M. Broquet sur les troubles révolutionnaires en Suisse, de 1918 à 1932, ainsi qu'un rapport de M. Burnens sur la loi concernant la protection de l'ordre public, s'est prononcée en faveur de cette loi.

Armée suisse

Cours de répétition

Le Département militaire fédéral a décidé de renvoyer à une date ultérieure les cours de répétition du groupe d'artillerie de montagne 5, du groupe de sanitaire de montagne 15 et de la compagnie de subsistances de montagne III/5.

Le cours de répétition du groupe d'artillerie de montagne 5 aura lieu du 21 septembre au 6 octobre, au lieu du 10 au 25 août ; celui du groupe sanitaire de montagne 15, du 24 septembre au 6 octobre, au lieu du 13 au 25 août, et, enfin, celui de la compagnie de subsistance de montagne III/5, du 24 septembre au 6 octobre, au lieu du 13 au 25 août.

Le cours de cadres du groupe d'artillerie de montagne 5, d'une durée de trois jours, précédera immédiatement le cours de répétition.

Nouvelles financières

Banque cantonale vaudoise

Le compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise présente, pour l'exercice 1933 un solde actif disponible de 3,895,792 fr. réparti de la façon suivante : 3,500,000 fr. au capital-actions (50 millions) sous la forme d'un dividende de 35 fr. par action, sous déduction de l'impôt fédéral de 4 1/2 % sur les coupons ; 100,000 à la réserve statutaire, 139,000 pour la répartition statutaire au personnel, 50,000 fr. pour la caisse de retraite du personnel de la banque, 20,000 pour diverses œuvres de bienfaisance et 86,792 fr. reportés à compte nouveau.

La Banque de Zofingue ferme ses guichets

Cette banque, qui avait été assainie en 1931, et qui était en voie de consolidation, s'est vu retirer la confiance nécessaire, à la suite du krach de la Banque populaire suisse. Elle ne peut continuer ses affaires, à cause de l'excès des retraits de fonds. Les actionnaires sont convoqués pour aviser à la situation.

Sursis concordataire

La banque privée Carl Specker et Cie, à Rheineck et à Zurich, communique à ses créanciers que les événements de ces derniers temps ont eu pour conséquence une recrudescence des retraits de fonds.

Comme un tel état de choses, en se prolongeant, risquait d'avantager certains créanciers au détriment d'autres, la banque a décidé de suspendre ses paiements et de demander au tribunal un sursis concordataire.

TRIBUNAUX

Une vieille affaire

On nous écrit de Sion :

Au pénitencier de Sion est décédée, à l'âge de 70 ans environ, une femme qui préoccupait fort l'opinion publique au moment de sa condamnation. Il s'agit de Crésence Zenklusen, originaire de Ried-Brigue.

En automne 1893, on avait découvert au pied d'un arbre le corps déjà froid d'une jeune fille de la localité. C'était l'une des sœurs cadettes de Crésence Zenklusen. Elle portait des traces de coups à la tête. Ces coups avaient été portés par Crésence elle-même au cours d'une dispute pour une question d'héritage. Afin d'éviter tout soupçon, la meurtrière l'avait traînée au pied d'un arbre, puis l'avait recouverte de feuilles mortes. Des passants découvrirent le cadavre. « Ma sœur est tombée en cueillant des fruits », dit la malheureuse. Mise en présence de la morte, elle dut avouer son crime et fut condamnée à mort.

Son défenseur recourut au Grand Conseil qui peut seul en Valais exercer le droit de grâce et qui l'exerça en sa faveur après avoir entendu un émouvant plaidoyer d'un député haut-valaisan, qui supplia la Haute-Assemblée d'épargner à son district la honte d'une peine capitale. Le Grand Conseil commua la peine de mort en celle de la détention à perpétuité.

La détenue se conduisit bien au pénitencier. Elle fut graciée il y a quelques années, mais elle refusa de quitter la maison ! « Je suis vieille, dit-elle, je ne connais plus personne chez moi, c'est ici que je veux finir mes jours. » Son vœu fut exaucé.

Après des échauffourées

L'épilogue juridique des incidents de la caserne de janvier 1932 s'est déroulé, hier mercredi, devant le tribunal zuricois. La police cantonale avait tiré des coups de feu contre les manifestants qui assaillaient le portail de la caserne et plusieurs personnes furent blessées. Cinq de ces derniers avaient demandé à l'Etat une indemnité de 50,000 francs, mais le tribunal de district ne leur a accordé que 2000 francs. Ils adressèrent un recours au tribunal cantonal qui les a déboutés.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION.

AUTOMOBILISME

Avant le Salon de Genève

Depuis quelques années, les progrès, en ce qui concerne l'automobile, sont marqués surtout par la recherche de l'automatisme. Certes, en agissant ainsi, on va à l'encontre du principe longtemps accepté qu'une solution, pour être bonne, doit être simple. Mais, à examiner telle ou telle partie d'une automobile, on s'aperçoit vite que le fonctionnement parfait n'est atteint qu'au prix de réalisations compliquées, qui sont rendues possibles grâce à l'habileté des ingénieurs.

Il s'agit, d'abord, d'assurer le confort du conducteur. Par confort, il faut entendre ici que le propriétaire d'une voiture veut, aujourd'hui, être débarrassé de tout souci : démarrer quand il lui plaît, où il lui plaît, quelle que soit la température ; obtenir de son moteur le rendement maximum sans avoir à s'inquiéter des phénomènes complexes et multiples qui se développent à l'intérieur du capot et dont il n'a cure ; s'arrêter dans le minimum d'espace, avec le maximum d'efficacité et au prix du minimum d'effort. En quelque sorte, l'automobile est un instrument qui doit être docile et obéir à toutes les sollicitations de son propriétaire.

Ensuite, la multiplication de l'automobile n'est pas faite pour élever le niveau des connaissances techniques et mécaniques des conducteurs. Autrefois, seuls les mécaniciens pouvaient prétendre, par leur connaissance de la voiture, vaincre les multiples pannes auxquelles l'automobile était sujette ; maintenant, grâce aux progrès réalisés dans la technique et dans la fabrication, grâce à la sûreté des formules employées et à la précision dans l'usinage, n'importe qui doit pouvoir s'en tirer.

L'automatisme est très important, parce qu'il ne laisse rien à l'initiative d'un conducteur, souvent maladroit et parfois brutal, parce qu'il protège le mécanisme et permet une longue vie à tous les organes d'une voiture qui deviendrait, sans cela, souvent rapidement inutilisable. L'automatisme des commandes marque donc les progrès actuels en automobile. C'est surtout dans la transmission du mouvement que ces progrès sont sensibles, notamment dans le cas de débrayage automatique, de roue-libre, du changement de vitesse surtout, qui subit une modification radicale, avec les différentes formules : automatiques, présélectives, etc...

Un nouveau bulletin du Touring-Club

Nous avons reçu du secrétariat du Touring-Club de Suisse le premier exemplaire d'un bulletin d'informations routières, destiné à être affiché dans les hôtels, garages, etc.

Ce bulletin, qui a pour but de fournir des indications sur la praticabilité des routes suisses et des renseignements généraux en ce qui concerne le tourisme, comprend, dans sa partie supérieure, une carte routière de la Suisse. En bas, à droite, une vue des Alpes grisonnes, à gauche, de succinctes informations touristiques.

Nous souhaitons bon succès à ce bulletin original, pratique et simple.

Une épreuve d'endurance à travers l'Europe

Une épreuve d'endurance de 10,000 kilomètres à travers l'Europe vient d'être entreprise par onze voitures allemandes. Le premier départ a eu lieu dimanche.

L'épreuve est contrôlée par la Fédération allemande selon les règlements internationaux.

Toute la construction allemande est représentée, avec les meilleurs conducteurs : Henne, champion motocycliste, recordman du monde, qui fera ses débuts ; von Krohn, un habitué de Paris-Nice et du Tour de France ; Burgaller, vainqueur dans de nombreuses courses, au volant de voitures Bugatti.

L'itinéraire passe en France par Besançon, Lyon et Avignon.

Le grand-prix de Suisse

On sait qu'il y aura, cette année, en Suisse un grand-prix automobile, qui se disputera sur le circuit de Bremgarten, à Berne, le 26 août.

Les promoteurs du circuit, réunis dernièrement à Berne, ont constaté que le capital avait été facilement obtenu. En face de cette situation réjouissante, le comité provisoire s'est constitué définitivement ; la Société anonyme du circuit de Bremgarten a pris corps et est entrée en activité.

Les travaux projetés feront du parcours un merveilleux circuit routier, où tout dans le véhicule : moteur, boîte de vitesse, freins, suspension, direction, châssis, sera mis à l'épreuve. Le but cherché n'est pas d'atteindre aux plus grandes vitesses, comme c'est le cas pour un autodrome, mais bien de mettre une voiture à l'épreuve dans tous ses détails.

Le circuit de Bremgarten, déjà utilisé pour des grands-prix motocyclistes, recevra des améliorations, qui seront les suivantes : un des points gênants était la traversée du hameau de Bethlehem, à la sortie de la route de Morat ; le nouveau parcours évite cette agglomération ; une nouvelle route reliant la route de Morat à l'ancien parcours sera construite à cet effet. Ce nouveau tronçon, long d'environ 600 m., aura une largeur de 6 à 7 mètres ; le restant de la route, dans le bois de Bremgarten, aura partout une

largeur de 8 mètres au minimum ; quant à la ligne droite de la route de Morat, elle mesure au moins 12 mètres de large.

Donc, au point de vue course, le circuit ne présentera aucun danger pour les dépassements. Quant au revêtement, à part la route de Morat construite en petits pavés, il sera exécuté en ciment rugueux, présentant une surface adhérente et agréable pour rouler aux grandes allures.

Pour le public, une grande tribune, de 4000 places, sera construite sur la route de Morat, vis-à-vis des postes de ravitaillement.

En ce qui concerne le programme même du grand-prix, il est prévu de la façon suivante : le 26 août, à 10 h. 30, grand-prix des voitureres, pour les véhicules allant jusqu'à 1500 cm³ de cylindrée, sur 100 kilomètres ; à midi, départ du grand-prix de Suisse, distance : 500 kilomètres.

Le circuit de Bremgarten sera terminé vers la fin juin ; au début de juillet, les motocyclistes l'inaugureront avec leur grand-prix.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La neige

La neige continue de tomber dans le centre et les régions montagneuses du sud de la France. La couche de neige atteint par endroits une épaisseur de 60 cm.

Le rapide Madrid-Oviedo est bloqué par la neige à Busdongo. Pour la même raison, le rapide Madrid-Santander a dû interrompre sa marche.

La neige, qui, depuis plusieurs jours, a fait son apparition dans le Yorkshire et dans le Lincolnshire, est tombée hier matin, mercredi, à Londres. Un vent glacial souffle.

Une automobile renversée

Hier mercredi, une automobile transportant six voyageurs a dérapé sur la neige et s'est renversée près de Bilbao. Trois voyageurs ont été tués et trois autres ainsi que le chauffeur sont grièvement blessés.

SUISSE

Une agression

La gendarmerie vaudoise a arrêté, dans la nuit de mardi à hier mercredi, un nommé Senaud, âgé de 24 ans, qui avait commis un acte de brigandage sur la personne de M. Gottfried Meyer, âgé de 60 ans, agriculteur à Saint-Sulpice, près de Lausanne.

Prétendant avoir loué la ferme de M. Meyer à un prix qu'il estimait trop élevé, M. Senaud voulut reprendre le bail signé et, à cet effet, se rendit à Saint-Sulpice, mardi soir, pénétra dans la chambre de M. Meyer et se cacha sous le lit de ce dernier. Au milieu de la nuit, croyant M. Meyer endormi, Senaud lui plaça sous le nez un tampon d'ouate imbibée d'éther. L'agriculteur se réveilla, et une lutte s'engagea, au cours de laquelle M. Meyer reçut sept coups de couteau à la tête. Ses blessures ne semblent cependant pas mortelles.

La police, immédiatement avisée, découvrit dans la maison de M. Meyer une bicyclette et un manteau, dans les poches duquel se trouvaient des papiers au nom de Senaud. Elle se rendit au domicile de ce dernier, à Lausanne, et hier matin, de bonne heure, Senaud était arrêté. Il a fait des aveux.

Une automobile dans un ravin

M. André Bas, représentant de commerce à Annemasse, revenant, en compagnie de sa femme, d'un voyage en Haute-Savoie, roulait sur la route du Petit Bornand à Saint-Pierre de Rumilly, laquelle longe un précipice très profond. Comme il neigeait, M. Bas voulut essayer le pare-brise devenu opaque. Il se mit sur le marche-pied gauche de la machine, c'est-à-dire du côté du ravin et continua à conduire de la main droite.

Tout à coup, la voiture dévala le précipice profond de plus de 30 mètres. M. Bas eut le temps de sauter à terre, tandis que sa femme, âgée de trente-quatre ans, restait dans l'automobile. Quand les secours arrivèrent, on ne retira plus qu'un cadavre des débris de la voiture gisant au fond du ravin.

Cycliste contre tramway

Hier soir mercredi, à Bâle, un cycliste a heurté un tramway sur le Wettsteinbrücke. Le cycliste, grièvement blessé, a succombé peu après.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Qui est-ce ? 1934 : Almanach suisse de l'automobiliste.

Combien souvent n'aimerait-on pas savoir qui vous a dépassé en vous témoignant si peu d'égards, ou qui ne veut pas vous laisser le passage, etc., bref, dans toutes les occasions qui se présentent à un automobiliste sur la route. Cette identification est très simple grâce à Qui est-ce ?, l'almanach de l'automobiliste, qui contient la liste des propriétaires d'automobiles par canton et par ordre numérique des plaques. Il ne coûte que 7 fr. 50. Editions Revue Automobile, 97, Breitenrainstrasse, Berne.

Coups de crayon

Fantaisie sur un thème gai

Ah! non, les temps ne sont pas roses et nous voilà bien loin de l'âge d'or où, sur les gazons, loups et agneaux folâtraient. Il n'y a pas mal de nuages au ciel, et qui nous assure qu'ils crèveront tous dans un tumulte d'orage? Voyons, voyons, faut-il perdre la tête et croire tous les « Jean qui pleurent » affolants, prompts à nous annoncer chaque jour, pour le surlendemain ou plus tard, les pires catastrophes? Du calme, du calme... La crise (ah, l'a-t-on répété!) est, avant tout, une crise de confiance. N'allons point saper cette confiance par trop de propos alarmants. Oui, il y a des méchants qui travaillent à la perte du monde. Mais, la Providence? mais toutes les prières qui montent vers Dieu pour que le calice s'éloigne... Qu'en faisons-nous? Une guerre peut éclater un jour, c'est entendu; une révolution survenir en certains pays, c'est entendu. Mais, parce que ces malheurs sont possibles, concluons-nous qu'ils sont certains? Demain, vous partez en auto; un accroc peut troubler votre fête, c'est assez bien dans l'ordre des choses. Est-il pourtant sûr que vous capoterez au premier tournant d'In-Riaux et qu'on vous ramènera chez vous la tête entourée de bandelettes? Il y a des voleurs, des filous, on le sait. Mais il y a aussi d'honnêtes gens. Seulement nous n'y songeons point, car personne n'en parle. Si j'avais mon journal, à moi, je ne me contenterais pas de publier, en caractères gras, les crimes qui déshonorent l'humanité. De temps en temps, j'annoncerais, en lettres non moins épaisses: Mystérieuse affaire à X...; une pauvre vieille trouve dans sa boîte aux lettres un billet de cent francs; on recherche le bienfaiteur... Une bonne action à Z...; un jeune homme vend sa moto pour secourir son frère au chômage; interrogé, il fait des aveux complets... Le premier étouffement passé, on me prendra, évidemment, pour un prince de la fumisterie. Pourquoi? parce que les bonnes actions paraissent normales. Alors? Alors faut-il désespérer d'un monde où les actes de vertu semblent encore naturels? Courage! Quand même tant de choses, aujourd'hui, nous ahurissent (par exemple ce frigorifique qui menace de rôti un grand hôtel de Fribourg), sachons garder une confiance en core permise, et cet accessoire si nécessaire à la vie: le sourire. « Dieu ne nous en envoie jamais plus que nous ne pouvons en supporter » dit, des épreuves, la sagesse populaire, et, sur les bords de la route aux rudes montées où beaucoup cheminent, il a fait éclore bien des fleurettes jolies. Sachons les voir et sachons les cueillir...

E. C.

PETITE GAZETTE

Découverte d'un gros diamant en Afrique du sud

En janvier dernier, un diamant de 726 carats, de qualité fine, a été trouvé par Jacobus Jonker, au nord-est de Prétoria (Afrique du sud), près de la mine du « Premier Diamant ». Il pourrait bien être la fraction manquante du fameux « Cullivan » trouvé en 1905, au même endroit. Celui-ci, qui pèse 3106 carats, présentait, en effet, une surface de « clivage », montrant de toute évidence qu'il n'était qu'un morceau d'un plus gros cristal.

Le pistolet mitrailleur

A la fin de la guerre, une arme nouvelle avait fait son apparition dans l'armée allemande: le pistolet mitrailleur. Elle était destinée à lancer une grande quantité de balles dont la portée était limitée, mais dont le rapide débit était de nature, dans le combat rapproché et la mêlée, à produire un effet puissant.

Cette arme, légère et facile à manier, avait été confiée à des gradés ou à des hommes choisis.

Le traité de Versailles interdit à l'armée allemande de conserver cette arme, mais par une inconséquence étrange, la Schutzpolizei fut autorisée à en posséder une par vingt hommes. Cela ferait déjà 7500, en admettant, ce qui n'est sans doute pas le cas, que cette condition numérique ait été respectée.

Le pistolet mitrailleur, maschinen-pistole, lance une balle vulnérante jusque vers 500 mètres, mais dont la portée d'emploi ne dépasse pas pratiquement 200 mètres. Pour lui assurer un débit abondant, il est nécessaire qu'un pourvoyeur accompagne le tireur. Toute sa valeur vient, en effet, de son débit: le pistolet mitrailleur n'a de raison d'être qu'utilisé pour un tir très rapide et continu, aussi bien dans l'offensive que pour repousser un assaut.

C'est une arme très maniable, qui s'échauffe peu, dont la munition est bon marché. Son magasin est vidé en trois secondes et demi; il en faut cinq pour le remplacer par un autre.

Il semble qu'on doit, dès maintenant, s'attendre à voir, en cas d'événement, l'armée allemande disposer de cette arme, dont la valeur est grande dans le combat rapproché.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

Nouvelles de la dernière heure.

Le vote du budget français

Paris, 1er mars.

(Havas). — En troisième lecture, la Chambre a voté par 463 voix contre 130 la loi de finance. Le désaccord ne portait, entre les deux assemblées, que sur quelques articles.

Le Sénat a fait une troisième lecture du projet, qui est allé une quatrième fois à la Chambre.

Dans l'intervalle, la Chambre a adopté, par 430 voix contre 152, l'article 39 bis qui traite de la loi de finance et qui autorise le gouvernement à modifier les tarifs douaniers par décrets spéciaux.

Paris, 1er mars.

(Havas). — En quatrième lecture, la Chambre a voté l'ensemble du budget par 473 voix contre 130.

Le Sénat a repris à son tour les textes en quatrième lecture. A 5 h. 30 ce matin, jeudi, il votait l'ensemble du budget par 285 voix contre 16, mais il maintient ses propres textes relatifs à l'imposition des magasins à prix unique et à la réduction des primes à la filature de la soie et à la sériciculture.

Paris, 1er mars.

(Havas). La Chambre et le Sénat se sont mis d'accord. Ce matin, jeudi entre 6 h. 30 et 7 h., ils ont voté définitivement le budget de 1934 après une cinquième lecture.

Les articles litigieux portant sur les magasins à prix unique et les primes à la sériciculture ont été disjointes par les deux assemblées sur la proposition du gouvernement de déposer un projet qui donnera satisfaction au Parlement.

Le Sénat et la Chambre ayant accepté cette procédure, l'ensemble du budget a été définitivement adopté par la Chambre, par 458 voix contre 132, et par le Sénat, par 284 voix contre 15.

La séance a été levée à 6 h. 45 au Sénat et à 6 h. 55 à la Chambre.

Au cours de la dernière heure, le Sénat a adopté à main levée un projet voté par la Chambre autorisant le gouvernement à modifier par décrets les tarifs douaniers.

Un prochain voyage de M. Barthou

Paris, 1er mars.

Le Journal dit que M. Louis Barthou, ministre français des affaires étrangères, reprenant un projet de son prédécesseur, M. Paul-Boncour, a l'intention d'aller à Prague et à Varsovie, pour rendre la visite officielle que firent à Paris M. Bénès, puis M. Beck, dès que les circonstances intérieures et extérieures lui en donneront le loisir. La date de ce voyage n'est pas encore fixée définitivement.

L'assassinat de M. Prince

Paris, 1er mars.

Selon l'Echo de Paris, les documents dont le conseiller Prince voulait faire prendre des photographies par le directeur des services de l'identité judiciaire sont précisément les deux lettres adressées par M. Pressard à M. Prince et dont le premier président Lescouvé fait état dans son second rapport adressé à la commission parlementaire d'enquête.

« Nous sommes en mesure, ajoute ce journal, d'en fixer les dates et d'en indiquer le contenu. La première date de 1930, la seconde, de 1931. Toutes deux ont trait aux affaires Stavisky dont était saisi M. Prince. Dans chacune, M. Pressard invitait M. Prince à ne pas conclure et l'avaisait qu'il s'en réservait le soin. Or, qu'a fait le chef du Parquet? Il étouffa cette affaire. Les lettres qui dégageaient pleinement la responsabilité de M. Prince, mais engageaient par contre celle de M. Pressard, ne devaient plus quitter le portefeuille du chef de la section financière du Parquet, devenu depuis conseiller à la cour. Elles constituaient une preuve irréfutable de l'indignité de M. Pressard. On comprend que M. Prince n'ait jamais voulu s'en dessaisir. Le jour même de son départ pour Dijon, M. Prince était assassiné; son portefeuille et les deux lettres avaient disparu. »

La grève des taxis à Paris

Paris, 1er mars.

(Havas). — Dans un communiqué, le comité central de grève des chauffeurs de taxis proclame la continuation du mouvement jusqu'à la satisfaction de ses revendications.

Le délégué des Etats-Unis à la conférence du désarmement

Londres, 1er mars.

(Havas). — M. Norman Davis est attendu à Londres. Dans les milieux officiels américains, on déclare que le voyage du délégué des Etats-Unis à la conférence du désarmement a un caractère purement privé. On rappelle à ce sujet que Washington a déjà informé le cabinet britannique de son point de vue à l'égard du plan anglais, attitude qui peut être ainsi définie: acceptation de la proposition anglaise, à condition qu'elle soit adoptée par les autres puissances. Toutefois, le gouvernement américain se réserve de présenter des objections sur certains points particuliers si des amendements sont proposés par ailleurs au texte initial.

Le sentiment de l'Italie à l'égard de l'Autriche

Rome, 1er mars.

Au sujet des bruits répandus par le Völkischer Beobachter (organe de Hitler), sur une prochaine restauration des Habsbourg en Autriche, restauration qui se ferait avec l'accord de l'Italie, le Giornale d'Italia écrit notamment:

« Nous pouvons rassurer le Völkischer Beobachter. Le gouvernement italien est loin d'avoir des intentions d'une restauration des Habsbourg en Autriche. »

Le Völkischer Beobachter ayant écrit que M. Mussolini prend déjà des airs de triomphateur dans la question autrichienne, le Giornale d'Italia ajoute: « Ceux qui attribuent cette attitude à M. Mussolini trahissent une incompréhension totale de sa politique. La politique de M. Mussolini est beaucoup trop vaste et trop haute pour qu'on puisse lui prêter des intentions de triomphe ainsi que dans un match de boxe. Dans la question autrichienne comme dans toute autre question, la politique de l'Italie est dominée par la question européenne. »

La Stampa écrit que, ces jours, on peut apercevoir une manœuvre commune de la presse allemande et tchéco-slovaque, pour jeter le soupçon sur l'Italie.

La Gazzetta del Popolo écrit à son tour:

« Aucune des affirmations mises en circulation, ces jours derniers, n'est fondée. La prétendue volonté de l'Italie de favoriser la restauration des Habsbourg est un mensonge. Les principes de la politique italienne, dans le problème autrichien ont déjà été établis dans le memorandum sur la réorganisation des pays danubiens. »

Le Corriere della Sera écrit:

« La presse étrangère se trompe grossièrement lorsqu'elle attribue l'opposition italienne à l'Anschluss à la préoccupation de ne pas voir l'Allemagne atteindre le Brenner. Cette éventualité ne nous tourmente pas, car notre frontière est sûre. Ce qui nous préoccupe, c'est la suppression d'une unité politique et historique de l'importance de l'Autriche qui a un caractère, une fonction et une place bien définies en Europe. Ce qui nous préoccupe encore, c'est l'altération de l'équilibre en Europe centrale, équilibre qui est conditionné par l'indépendance de l'Autriche. »

« Ce qui doit être discuté, c'est le coup violent que l'on porte à des traités qui doivent, par ailleurs, être corrigés à nouveau, même en ce qui concerne la question territoriale, mais dans un esprit et avec des méthodes amicales et par toutes les nations européennes. Ce sont là les lignes de la politique italienne. »

Dans le cabinet espagnol

Madrid, 1er mars.

(Havas). — Le président du Conseil a déclaré que, si une crise ministérielle se produisait, elle ne sera que partielle. On estime que M. Martinez Barrios, ministre de l'Intérieur, est démissionnaire. De son côté, M. Lara, ministre des finances, a nettement fait sentir qu'il pourrait bien ne plus être ministre ce soir jeudi. La question sera résolue au cours du conseil de cabinet qui se tiendra dans cette matinée de jeudi.

Accord économique germano-polonais

Varsovie, 1er mars.

Il faut s'attendre, ces prochains jours, à la signature à Varsovie du protocole qui met fin au conflit économique existant depuis 1925 entre la Pologne et l'Allemagne. Ce protocole, en dehors de la suppression des mesures de combat, contiendra également des dispositions relatives au mouvement des marchandises entre les deux pays et à la non-application des discriminations et des dispositions relatives au transport des produits de l'élevage à travers le territoire de l'Allemagne et le canal de Kiel. En même temps entreront en vigueur deux accords privés, notamment l'accord relatif à l'exportation du fer polonais et l'accord relatif aux lignes maritimes répartissant le tonnage entre les lignes reliant les ports allemands aux ports du territoire douanier polonais.

La proclamation de l'empereur de Mandchourie

Kharbine, 1er mars.

(Havas). — La proclamation de Pou Yi, empereur, a eu lieu ce matin jeudi. La cérémonie s'est déroulée selon le rite militaire. Pou-Yi qui prend le nom de Kang Teh, c'est-à-dire « tranquillité et vertu », s'est rendu à l'autel qui avait été spécialement érigé. Il est monté jusqu'à la troisième des six marches de marbre qui constituaient l'édifice et a prié selon la tradition. L'esprit des dieux devait alors entrer en lui. Il a allumé un feu afin que les volutes de fumée emportassent ses prières. On lui a remis de l'encens et une pièce de toile indigène. La solennité dura à peine un quart d'heure.

A Cuba

Santiago-de-Cuba, 1er mars.

Quatre personnes ont été tuées et douze blessées au cours d'une collision entre ouvriers grévistes et la troupe dans les raffineries de sucre de Tucayo, dans la province d'Oriente.

L'assemblée des cardinaux et archevêques de France

Paris, 1er mars.

Hier matin, mardi, s'est réunie, à l'archevêché de Paris, l'assemblée des cardinaux et archevêques de France.

Les cardinaux et les archevêques délibèrent, au cours de ces réunions, sur les grands intérêts de l'Eglise de France.

Mgr Richaud, évêque auxiliaire de Versailles, et M. le vicair général Courbe, secrétaire général de l'Action catholique française, ont été entendus hier sur les affaires concernant l'Action catholique.

Un encaisseur tué par des bandits américains

Kansas-City, 1er mars.

Quatre bandits armés de fusils-mitrailleurs ont tué l'encaisseur d'une banque et se sont emparés de 1000 dollars en espèces, de 190.000 dollars en valeurs. Ils se sont enfuis en automobile.

C'est encore le Midi qui a gagné

Nîmes, 1er mars.

La septième tranche de la Loterie nationale vient de faire encore deux multimillionnaires dans le Midi. Les 5 millions viennent d'échoir à Mme veuve Merle, épicière, et M. André Merle, son beau-frère, marchand d'étoffes dans la petite ville de Quissac, près de Nîmes.

L'aviatrice française Maryse Hilsz

Changhai, 1er mars.

Arrivée mardi, à 16 h. 45, à Hong-Kong, venant de Hanoï en quatre heures et demie, l'aviatrice française Maryse Hilsz reprenait son vol hier matin, à 7 h. 20, pour gagner, par un vol sans escale, Changhai, nouvelle étape de son raid Paris-Tokio.

Retardée par le mauvais temps, elle a dû atterrir à Swatow, sur la mer de Chine, après un vol de 250 kilomètres.

Cette nouvelle parvenue à Changhai a dissipé les inquiétudes sur le sort de Maryse Hilsz.

Le temps

Paris, 1er mars.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures:

Ciel brumeux, le matin; ensuite aux trois quarts couvert, avec éclaircies et quelques averses suivies d'améliorations; vent du secteur nord-ouest, faible; température en faible hausse.

SUISSE

Après le service funèbre pour le roi de Belgique

Berne, 1er mars.

Le ministre de Belgique se trouvant dans l'impossibilité de remercier personnellement les nombreuses personnes qui ont bien voulu assister au service solennel célébré à Berne, pour le repos de l'âme de Sa Majesté le roi Albert, les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude.

CHANGES A VUE

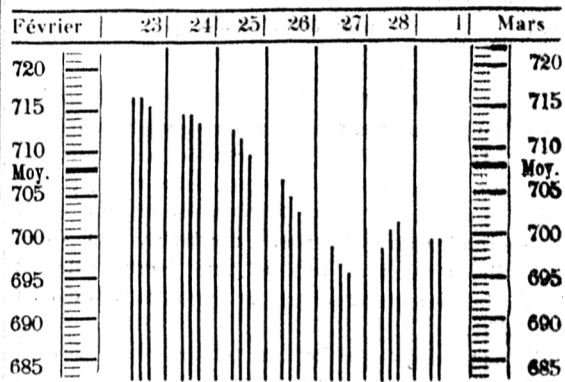
Le 1er mars, matin

| | Achat | Vente |
|--|--------|--------|
| Paris (100 francs) | 20 28 | 20 48 |
| Londres (1 livre sterling) | 15 66 | 15 76 |
| Allemagne (100 marcs or) | 122 45 | 122 95 |
| Italie (100 lires) | 26 50 | 26 90 |
| Autriche (100 schillings) | — | — |
| Prague (100 couronnes) | 12 60 | 13 — |
| New-York (1 dollar) | 3 05 | 3 15 |
| Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.) | 72 — | 72 40 |
| Madrid (100 pesetas) | 41 80 | 42 30 |
| Amsterdam (100 florins) | 208 — | 208 50 |
| Budapest (100 pengö) | — | — |

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BAROMETRE

1er mars



THERMOMETRE C.

| Février | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 1 | Mars |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|-----------|
| 7 h. m. | -3 | 1 | 3 | 1 | 3 | -2 | -1 | 7 h. m. |
| 11 h. m. | 5 | 7 | 8 | 10 | 5 | 4 | 0 | 11 h. m. |
| 7 h. soir | 6 | 8 | 8 | 9 | 4 | 1 | 0 | 7 h. soir |

Vient de paraître

dans la même Collection qu'Ecclesia, Liturgia, le Christ

TU ES PETRUS

Encyclopédie populaire sur la papauté

Prix: Fr. 13.20

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

FRIBOURG

LE PARTI SOCIALISTE ET LA RELIGION

Le parti socialiste a des adeptes de diverses sortes. Les uns sont foncièrement irréligieux : c'est même à cause de cela qu'ils sont socialistes. Ne croyant pas à une justice divine qui compensera les inégalités d'ici-bas, ils font aux déshérités la promesse illusoire du paradis sur la terre, réalisé par le socialisme.

Mais il y a aussi dans les rangs socialistes de nombreuses recrues qui ont gardé le sentiment religieux et qui ne voient dans le drapeau rouge que le symbole d'un parti ami de l'ouvrier et du petit et qui lutte pour leur assurer une meilleure condition sociale.

Ces suivants du socialisme, qui ne vont pas au fond de sa doctrine et le jugent seulement sur l'utilité de ses réclamations sociales, ne se rendent pas compte qu'ils donnent leur appui à un parti qui est le mortel ennemi de leurs plus chères convictions, de leurs plus consolantes espérances.

La frénésie antireligieuse du régime soviétique, qui est la réalisation intégrale du socialisme, devrait leur ouvrir les yeux.

Qu'ils aillent parcourir l'exposition sur la propagande antichrétienne des Sans-Dieu, installée à la Maison paroissiale de Saint-Nicolas, et ils seront édifiés sur le tréfonds du socialisme !

En attendant, voici quelques citations d'un des deux organes socialistes lus à Fribourg, qui pourront leur ouvrir les yeux :

Il semble prouvé que Jésus n'est qu'une transformation, un camouflage d'un personnage historique juif, qui occasionna des troubles en Palestine, qui périt sur le Golgotha réservé par les Romains aux condamnés politiques.
(Droit du peuple, 2 février 1934.)

C'est à l'Eglise que nous en voulons, qu'elle soit catholique, réformée, nationale ou libre. Sur toute la ligne, elle faillit à son devoir sacré : surtout, elle est au service du capitalisme oppresseur et criminel...

Les jeunes savent très bien le triste rôle qu'a joué l'Eglise à travers les siècles, en s'immisçant dans les affaires politiques, en poussant les hommes à la guerre, en bénissant les engins meurtriers, etc. Ils savent aussi le rôle hypocrite qu'elle joue à l'heure actuelle...

Les jeunes ont un idéal, qui est le socialisme. Pour lui et contre l'Eglise, s'il le faut, ils lutteront jusqu'au bout, sans trêve ni repos...
(Droit du peuple, 24 février 1934.)

Enfin, à propos de l'exposition contre les Sans-Dieu, un rédacteur du même journal résumait ainsi ses impressions :

J'ai regardé ces caricatures des personnages bibliques, et j'ai pensé qu'au fond ceux qui les avaient faites avaient de l'esprit et qu'ils ne voyaient pas mal les choses.
(Droit du peuple, 24 février 1934.)

Voilà qui suffit, croyons-nous, pour éclairer les braves gens qui, sans approfondir les choses, par solidarité de classe, se mettent à la remorque du parti socialiste.

A propos du drame de la rue des Alpes

Au sujet de la tentative de meurtre de la fille Muf, on nous prie de préciser, que les coups de feu ont été tirés devant la porte de la Maison du peuple qui y donne accès depuis la rue des Alpes.

Les tâches du Conseil communal de Fribourg au point de vue de la police depuis 1930

La police communale a des tâches spéciales à Fribourg. On sait que la police dans la ville de Fribourg est assurée par la Préfecture et la gendarmerie cantonale. Mais il reste à la police locale un champ assez large pour exercer une activité très diverse dans des domaines les plus variés.

En ce qui concerne la police proprement dite, le Conseil communal doit s'occuper des foires et des marchés. A ce sujet, on a introduit à Fribourg les marchés au bétail de boucherie, qui, grâce à la commission locale et à M. Curty, gérant, ont pris une heureuse extension. Les foires elles-mêmes, malgré la crise, n'ont pas marqué un fléchissement sensible. Pour les marchés, on a introduit la perception par les sergents de ville, d'entente avec M. le commandant de gendarmerie, modifié le recouvrement des taxes sur la volaille, amélioré le contrôle des œufs, avec la collaboration si appréciée de M. Evéquoz, chimiste cantonal, qui assume également le contrôle du lait, où la plus grande précision est indispensable.

Nos marchés du mercredi et du vendredi sont très fréquentés ; il en sera de même bientôt, espérons-le, du marché du mardi à la Neuveville. Les marchés aux pores, qu'on a maintenus dans le quartier de l'Auge, voient accourir une foule d'acheteurs et c'est pour ce quartier une somme de ressources qui sont appréciables. Enfin, à la Halle d'exposition, la place a été aménagée à l'extérieur, suivant les vœux exprimés par les marchands de bétail.

D'autre part, la police communale doit liquider une foule d'affaires : réclamations, surveillance des rues, signalisation, application du règlement de police. Elle est d'ailleurs heureuse de constater que les habitants lui facilitent la tâche par leur compréhension de l'intérêt général de la cité.

Les questions d'éclairage public ont retenu l'attention du Conseil communal, qui a étudié différents projets d'entente avec les Entreprises fribourgeoises. Depuis quatre ans, on a établi la lumière électrique à l'avenue de Beauregard, à l'avenue de la gare, à la rue de Romont, à la place Georges-Python, à la rue de Lausanne, au Pont-Muré, à la rue des Chanoines, soit de Beauregard au pont de Zähringen. La lumière électrique a été également installée dans le nouveau quartier de Miséricorde et des installations semblables vont être faites, avant le Tir fédéral, à l'avenue Weck-Reynold jusqu'au Jura, à l'avenue Miséricorde, à la rue de l'Hôpital, à l'avenue de Rome, au Varis et à la montée des Cordeliers. On aura ainsi un réseau bien éclairé, qui ne tardera pas à être complété d'une manière rationnelle dans le reste de la ville.

Au cimetière, le Conseil communal a toujours veillé à donner au champ de repos un aspect digne de la majesté de la mort.

En ce qui concerne les Abattoirs, le Conseil

général vient d'adopter les propositions du Conseil communal, concernant les améliorations dans la halle d'abattage du gros bétail. Pour ceux qui ont visité nos abattoirs, une telle restauration s'imposait. Les murs de la halle actuelle suintent l'humidité ; l'aspect général est sombre, peu engageant. Grâce à l'excellente collaboration des bouchers, on va réaliser des installations modernes, avec traction des quartiers de viande par rail aérien, et une chambre frigorifique, qui permettra l'entrepôt des bêtes tuées et un meilleur conditionnement de la viande. Ce progrès était réclamé depuis longtemps par les bouchers. Il sera terminé avant le Tir fédéral.

Le Conseil communal s'est préoccupé de la lutte contre l'incendie dans la ville de Fribourg. Il n'a pas tardé à se rendre compte qu'il manquait à notre ville un organisme léger, rapide, prêt à se déplacer au moindre appel. Et il étudia la question du poste de premier secours. Il rencontra auprès de l'état-major des sapeurs-pompiers une grande compréhension. Des projets furent élaborés. Ils comportaient tous la collaboration de la gendarmerie. Cette collaboration fut demandée à M. Bovet, conseiller d'Etat, à M. le préfet Mauroux et au commandant de gendarmerie qui était alors M. de Bocard. L'entente se réalisa rapidement et un projet définitif put être établi et présenté au Conseil général qui accorda les crédits nécessaires pour l'achat d'une machine de premier secours (marque Martini) et d'une pompe à moteur, ainsi que pour l'aménagement d'un local spécial. Un personnel restreint fut instruit par M. Claraz, M. Dubey et M. Rappo ; ce personnel est composé de gendarmes et de pompiers habitant le Bourg et qui ont des occupations sédentaires.

La nécessité de ce poste de premier secours a été démontrée par les faits, car, depuis sa création en décembre, le poste a été alarmé une quinzaine de fois et, à plusieurs reprises, son intervention a évité un malheur qui aurait pu être considérable.

Rappelons que le poste de premier secours emporte extincteurs, pompes à main, masques contre les gaz, pulmotor pour ranimer les asphyxiés, pharmacie, brancard démontable et outils de tous genres, qui permettent de faire face à toutes les éventualités. Le poste de premier secours, qui est placé sous les ordres de M. le capitaine Dubey, mérite tous les éloges pour la manière dont il a accompli son devoir quelquefois périlleux.

On travaille en ce moment à perfectionner l'alarme téléphonique pour que les appels soient aussi rapides que possible et les départs du poste sans hésitation.

La direction a vu sa tâche facilitée par les services de la police, les employés des Abattoirs, les ouvriers du cimetière, qui ont accompli leur travail, souvent pénible, avec une grande conscience.

Mémento de l'électeur

Se servir de listes imprimées à l'entête du parti conservateur.

Ne pas y introduire de noms de candidats adverses.

N'y faire aucune inscription étrangère à l'objet de la votation.

Ne pas inscrire deux fois le même nom.

« Jedermann » au Livio

Comme nous l'avons annoncé, un groupe d'étudiants de Neuchâtel vient de remporter un magnifique succès théâtral en donnant (pour la première fois en français) plusieurs représentations de *Jedermann* ou le *Jeu de la mort et de l'homme riche*, mystère moyenâgeux qui a fait l'admiration de tous aux récentes fêtes musicales de Salzbourg.

Cette même troupe, qui s'est déjà fait remarquer à Neuchâtel par des adaptations fort heureuses d'Aristophane, de Shakespeare, de Molière, viendra, le 6 mars, à Fribourg, présenter ce mystère avec la participation musicale des chœurs de M. le chanoine Bovet.

Parmi les contes populaires allemands, celui de la *Citation d'Un chacun devant le Souverain Juge*, raconté sous maintes formes et en bien des lieux pendant tout le moyen âge, a été transporté pour la première fois à la scène par un Anglais du XV^{me} siècle sous le nom d'*Every Man* (Paul Morand y fait une brève allusion dans son remarquable ouvrage sur Londres), puis fut traduit par un Hollandais, puis en allemand. Enfin, René Philippon et Alix Bodenheimer en ont fait une admirable adaptation française, qui a trouvé ses premiers interprètes dans la troupe de Neuchâtel.

Ce drame passionnant, qui bénéficie d'une mise en scène simple et grandiose, passe du comique le plus franc au tragique le plus poignant et fait sur le spectateur une profonde impression.

C'est un spectacle d'une rare qualité que Fribourg aura le privilège de voir, et c'est, en même temps, une occasion unique qu'il ne faut pas manquer.

Nos alpinistes

La section « Dent de Lys » du Club alpin a composé son comité comme suit : président : M. Voëlin, dentiste ; vice-président : M. Auguste Schray ; secrétaire : M. Albert Savoy ; caissier : M. Joseph Pilloud ; membres adjoints : M. Nestor Rohrbasser, M. Michel Kælin et M. Hubert Genoud.

La société organisera la fête des sections romandes du club alpin, qui aura lieu à Châtel-Saint-Denis, au mois de juin.

Adoration nocturne à Notre-Dame

En raison du sermon de carême en langue allemande, il n'y aura pas, ce soir, l'exercice de l'Heure sainte à la basilique mineure de Notre-Dame. Le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles dès 9 heures et jusqu'après la messe de 6 heures. Cette messe sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Confessions, ce soir, dès 5 heures, et durant le sermon allemand.

Radio-TELEFUNKEN

la marque suisse qui s'impose

MA ROBE COULEUR DU TEMPS

par M. DELLY

Sous la direction de Catherine Bardeame, je m'initiais aux différentes besognes ménagères. Je l'aidais à soigner la basse-cour, à baratter le beurre, à préparer les repas. Elle m'apprenait aussi à repasser. Et un après-midi où elle avait dû se rendre au village, elle me laissa seule dans la salle, avec mes fers et une bonne pile de linge, tandis qu'Angelina se prélassait dans sa chambre.

Les manches relevées, un tablier blanc devant moi, je travaillais avec entrain. A l'autre extrémité de la salle, la porte ouverte laissait entrer l'air vif de cet après-midi de février, qui tempérait la chaleur répandue par le fourneau. Du dehors venait parfois le bruit d'un roulement de charrette, d'un gloussement de poule... Puis un pas résonna sur le sol durci de la cour. Je pensai : « Ce doit être Bardeame qui rentre, ou son fils. »

Je levai la tête, et mon bras s'immobilisa, tenant le fer en l'air. Dans l'embrasure de la porte se dressait une haute silhouette d'homme et je reconnus au premier coup d'œil M. de Trézannes.

Je sentis que je devenais très rouge, sottement. Lui s'arrêta un instant, puis il fit quelques pas en soulevant son chapeau.

— Pardon, Mademoiselle... Pourriez-vous me dire si Bardeame est là ?

— Non, Monsieur. Il est parti pour Bressuire, dès ce matin.

— C'est regrettable. J'avais à lui demander un renseignement. Serais-je indiscret en vous priant de lui dire qu'il vienne me parler demain, dans la matinée ?

— Pas du tout, Je lui ferai la commission, dès son retour.

— Je vous en remercie.

Il eut un mouvement pour prendre congé. Puis, se ravisant, il demanda du même ton de froide courtoisie :

— Je crois avoir l'honneur de m'adresser à Mlle d'Arbiers ?

— En effet, Monsieur.

Je restais toujours avec mon fer en l'air, et je me sentais ridiculement intimidée. Pour la première fois, je voyais de près le châtelain de la Bottellerie. J'ignorais jusqu'ici la puissance dominante de ce regard qui s'attachait sur moi et me gênait fort. Un regard très beau, vraiment, auquel manquait le charme d'un peu de douceur.

M. de Trézannes poursuivit :
— Bardeame vous a peut-être parlé, Mademoiselle, du désir que je lui avais exprimé, naguère, d'acquiescer un pré faisant suite à ceux qui m'appartiennent, le long de la rivière ?

— Il m'en a dit un mot ; mais nous n'en avons plus reparlé depuis lors.

— Seriez-vous opposée à cette vente ?

— Oh ! pas du tout ! Mais je suis encore très inexpérimentée sur ce terrain-là et m'en rapporterai au jugement de Bardeame. C'est donc à lui qu'il faut vous adresser, si vous voulez bien, Monsieur.

— En effet, pour la question pécuniaire à débattre. Mais avant de lui en parler, je voulais

m'assurer que vous étiez consentante à ce projet, car, avec nos paysans, toujours prêts à finasser, je tiens à aller droit au but.

Une porte s'ouvrit, à ce moment, au fond de la salle, et Angelina parut. Elle fit un salut préventieux, auquel M. de Trézannes répondit par un sec mouvement de tête. Avec un regard à la fois trop humble et trop appuyé, ma sœur de lait demanda :

— Monsieur le vicomte cherche quelqu'un de chez nous ?

Il dit brièvement :

— Oui, votre père. Mais Mademoiselle me dit qu'il est absent. Je l'attends demain au château.

Et, se tournant vers moi, il ajouta :

— Nous parlerons en même temps de votre pré, Mademoiselle, et j'espère que nous nous entendrons.

— Je l'espère aussi, Monsieur.

Il s'inclina, avec une courtoisie un peu hautaine qui semblait lui être fort habituelle. Je rencontrais encore l'éclair dominateur de son regard. Puis il sortit, reconduisit jusqu'à la porte par Angelina, humble et empressée comme je ne l'avais jamais vue.

Un peu ahurie encore de l'incident, j'allai reporter mon fer sur le fourneau et en pris un autre. Comme je me détournais, je me trouvai en face de ma sœur de lait. La leur mauvaise de son regard me frappa. Je remarquai aussi qu'elle était rouge et un peu agitée. Elle dit d'un ton aigre-doux :

— Vous auriez dû m'appeler pour répondre à M. de Trézannes, mademoiselle Gillette. Ce n'était pas votre affaire.

Je repartis prestement :

— Si vous vous étiez trouvée ici, à votre

place, Angelina, M. de Trézannes ne se serait pas adressé à moi, et j'en aurais été enchantée, car, ainsi que vous le dites, ce n'était pas du tout mon affaire.

Là-dessus, j'essayai le fer et le passai sur le tablier étendu devant moi.

Angelina ricana :

— On dirait que vous êtes à la tâche ! En voilà un plaisir de s'éreinter comme ça !..

— C'est en effet, un plaisir pour moi d'épargner un peu de fatigue à ma bonne Catherine. Mais je vous crois, malheureusement, incapable de comprendre cela, Angelina.

Elle leva les épaules.

— Je ne vous pas m'esquinter, moi. Il me faut quelque chose de doux...

— Qui ne risque pas de vous abîmer les mains, dis-je d'un ton moqueur.

Un regard noir m'enveloppa.

— Bien sûr que je ne veux pas les abîmer ! Si elles ne sont pas aussi petites que les vôtres, elles peuvent être aussi blanches... Voyez !

Elle étendait des doigts larges, blanchis, parfumés par une eau de beauté. Ses bras, que découvraient jusqu'à l'épaule les manches courtes, gonflèrent leurs muscles forts sous la peau brunie.

Elle les approcha de mes bras fins, d'un blanc de nacre, de mes mains effilées aux attaches délicates. Puis elle les retira aussitôt. L'éclair de triomphe qui venait de passer dans son regard s'éteignit, et elle se recula en serrant ses lèvres.

Je dis d'un ton de reproche tranquille :

— On n'a pas le droit d'avoir les mains trop blanches, Angelina, quand celles de sa mère se sont usées et déformées au travail. Et je vous

Elections communales du 4 mars

Ville de Fribourg

Liste conservatrice-progressiste

- MM.
- AEBY Pierre**, syndic.
- GOTTRAU François**, conseiller communal.
- WEBER Edmond**, conseiller communal.
- SPICHER Armand**, conseiller communal.
- BAYS Séverin**, conseiller communal.
- KISTLER Emile**, directeur.
- WECK Guillaume**, juge au Tribunal.
- DALER Léopold**, négociant.
- HARTMANN Henri**, notaire.

Appel aux jeunes

Dans l'époque troublée où nous vivons, les jeunes aspirent à un régime d'ordre et de tranquillité, à une démocratie organisée, où la valeur et le mérite soient librement examinés, où la carrière ne soit fermée à aucune bonne volonté. Libres, ils veulent le rester. Forts de leur dignité et de leur fierté, ils veulent affirmer bien haut leur ambition de vivre, dans des cadres rajeunis et souples, où ils puissent faire valoir leurs qualités, leur désir de dévouement et de sacrifice.

Il est dur, pénible, pour les jeunes de sentir le fléchissement des principes chez certaines catégories de gens et l'affaiblissement de l'esprit de justice et de charité. Avec toute leur ardeur, ils apprécient les hommes d'Etat et les magistrats qui comprennent leurs aspirations, quelquefois, il faut le dire, confuses et vagues, mais qui finissent par se préciser dans cet admirable ressort patriotique qui les fait bondir d'indignation en face des inutiles provocations de nos adversaires.

Le parti conservateur s'est préoccupé du sort des jeunes. Il a écouté leurs voix et entendu leurs chefs. C'est à cela qu'il doit qu'une jeunesse enthousiaste et ardente le suit et l'appuie de toute la puissance de son élan.

A la veille des élections communales, il convient de rappeler que, pour la première fois, à Fribourg, un parti a fait une place officielle, il y a quatre ans, à un représentant d'une organisation de jeunesse. Et ce parti, c'est le parti conservateur.

Les jeunes dont l'intelligence s'ouvre largement aux questions politiques suivront leurs amis conservateurs. Là, ils pourront faire valoir leurs aspirations, là ils seront écoutés.

Debout, tous les jeunes, pour le parti de l'ordre, pour l'autorité, pour la liberté, contre la dictature du prolétariat!

Qu'ils assistent nombreux, avec enthousiasme, aux réunions du parti conservateur!

Ce soir, tous les jeunes du Bourg seront au Cercle catholique et tous ceux de Pérolles-Beauregard, au théâtre Livio.

Election du Conseil général de la ville de Fribourg

LISTE CONSERVATRICE-PROGRESSISTE

1. Perrier Henri, médecin.
2. Thalmann Xavier, agent d'assurances.
3. Carrard Henri, chef de réseau.
4. Clément Jules, ingénieur.
5. Chiffelle Jules, négociant.
6. Despont Auguste, boucher.
7. Michel Alfred, avocat.
8. Rossier Alfred, sous-chef de gare.
9. Aebischer Martin, contremaitre.
10. Christinaz Gérard, employé C. F. F.
11. Kolly Joseph, laitier.
12. Späth Louis, camionneur.
13. Auderset Albert, avocat.
14. Weber Henri, chef de réseau.
15. Meuwly Henri, maître d'état.
16. Leimgruber Charles, confiseur.
17. Jordan Joseph, professeur.
18. Aeby Rodolphe, employé de banque.
19. Richard Emile, menuisier.
20. Théraulaz Pierre, hôtelier.
21. Gerber Paul, professeur.
22. Sciboz Hercule, fermier.
23. Leibzig Paul, négociant.
24. Galley Emile, chauffeur.
25. Fracheboud Fabien, conducteur C. F. F.
26. Wæber François, couvreur.
27. Thurler Jules, commis postal retraité.
28. Gilardi Edouard, employé.
29. Folly Joseph, ouvrier de fabrique.
30. Jungo Joseph, instituteur retraité.
31. Sauterel Ernest, boulanger.
32. Devolz Ernest, architecte.
33. Kohli Alfred, installateur.
34. Boccard André, employé de banque.
35. Daguet Louis, ferblantier-appareilleur.
36. Vonlanthen Frédéric, négociant.
37. Bossel Jean, boucher.
38. Overney Henri, contrôleur au tram.
39. Hertling Frédéric, serrurier.
40. Schönenberger Antoine, boulanger.
41. Wassmer Edouard, négociant.
42. Bourgnécht Arnold, pharmacien.
43. Thalmann Jean, casernier.
44. Bianchi Joseph, entrepreneur.
45. Delley Ignace, jardinier.
46. Corpataux Alfred, chef de service F.-M.-A.
47. Blanc Léon, chef de bureau.
48. Meyer Edouard, aubergiste.
49. Suter Joseph, chef de bureau postal.
50. Weck Antonin, industriel.
51. Gauthier Louis, chef de service.
52. Bovet Louis, préparateur.
53. Bianchi Joseph, technicien.
54. Menétrey Léon, maçon.
55. Latellin Edmond, architecte.
56. Brugger François, charpentier.
57. Deillon Maurice, tanneur.
58. Guilloid Joseph, employé à l'arsenal.
59. Rappo Cyprien, monteur.
60. Vaucher Isidore, comptable.
61. Fragnière Antoine, imprimeur.
62. Brunisholz Maxime, instituteur.
63. Zurkinden Daniel, ouvrier.
64. Brach Christian, électricien.
65. Remy Adolphe, directeur.
66. Doussé Félix, commis C. F. F.
67. Heimo Jean, négociant.
68. Fischer Georges, électricien.
69. Gumy Pierre, facteur postal.
70. Colliard Louis, cafetier.
71. Plancherel Louis, professeur.
72. Hess Jules, contremaitre.
73. Schaller Henri, agent d'assurances.

74. Rossier Arthur, charpentier.
75. Devevey Bernard, avocat.
76. Maier François, employé de banque.
77. Brugger Joseph, maître-menuisier.
78. Renevey Louis, employé de commerce.
79. Folly Elie, électricien.
80. Schæfer Georges, installateur.

Sommes-nous en 1848 ?

On nous écrit :
Les villages glânois préparent les élections communales dans le calme habituel. Cependant, Villaz-Saint-Pierre fait tristement exception. Il y a quelque temps, la représentation proportionnelle fut demandée par le parti « économique populaire ». Aussitôt, une violente campagne a commencé, menée par deux ou trois citoyens qui rêvent déjà d'un régime anticlérical et même socialiste. A coup de promesses aussi illusives que flatteuses, ces radicaux camouflés se répandent en diatribes mensongères sur le conseil communal conservateur qui a pourtant géré les affaires publiques avec un désintéressement et une habileté dignes d'éloges. Villaz-Saint-Pierre est, en effet, une des rares communes exemptes d'impôts. Il n'en reste pas moins que ces démolisseurs acharnés ont parfaitement réussi à semer dans une population unie la haine la plus profonde.

Dans leurs assemblées houleuses, les héroïques défenseurs de « l'économie populaire » prônent la compression des dépenses et surabondent en propos grossiers et insipides sur les autorités religieuses et civiles de la commune et du canton. Sommes-nous en 1848 ? Avons-nous des émules de Nicole et de Ehrler ? A entendre leurs paroles et à les voir à l'œuvre, nous pourrions le croire ! Voulez-vous connaître l'épilogue de leur assemblée de samedi dernier ? Dimanche,

à 5 heures du matin, une détonation alarma les habitants d'une maison isolée. Des individus exaspérés bombardèrent une fenêtre à coups de pierres : c'était la maison d'un conservateur ! Les vitres éclatèrent, les cailloux pénétrèrent avec violence dans l'appartement et, sans un heureux hasard, deux personnes auraient été, sinon mortellement atteintes, du moins grièvement blessées. N'est-il pas honteux qu'on commette dans nos campagnes des attentats pareils ? Il est bon qu'on connaisse les vexations de ces énergumènes qui n'ont d'autre but que de gagner à leurs idées et à leurs intérêts de braves citoyens qui ne partagent ni leur indifférence religieuse, ni leurs utopies politiques.

CITOYEN CONSERVATEUR !

Tu as neuf voix à donner à ton parti pour l'élection du Conseil communal.

N'en laisse pas perdre une seule !

Tu as 80 voix à donner pour l'élection du Conseil général.

Garde-les toutes pour ton parti !

N'aide pas l'adversaire de tes suffrages.

Tu trahirais ton drapeau et tu agirais contre tes intérêts.

Que d'espoirs enchanteurs dans un joli teint!



Vous pouvez avoir des traits expressifs — être exquisement habillée... Mais tous les regards se porteront sur une femme qui possèdera l'inestimable charme qui vous manque peut-être: un joli teint.

Ne vous désolerez pas. Palmolive vient à votre secours. Grâce à l'huile d'olive qui entre dans sa fabrication, le Savon Palmolive fera renaître sur votre teint sa fraîcheur juvénile. Palmolive est doux, crémeux - infiniment efficace. Il laisse la peau délicieusement claire et fraîche.

Matin et soir, massez doucement avec la mousse de Palmolive, votre visage, votre gorge, vos épaules. Rincez à l'eau chaude, puis à l'eau froide. Vous verrez bientôt votre teint resplendir de jeunesse, de santé ! Vous sourirez à tous les espoirs...

Le Savon Palmolive est toujours vendu dans une enveloppe verteolive. Exigez la bande noire portant, en lettres d'or, la marque "Palmolive".

PALMOLIVE S. A., Zurich, 15 Talstrasse.

FABRIQUÉ EN SUISSE

Fr. 0.50

assure que ce n'est pas du tout une condition de bonheur.

Elle s'éloigna sans mot dire. Mais je venais de comprendre qu'elle me jalousait et me détestait. J'avais appris aussi que cette fille sottement vaniteuse, très infatuée de sa personne, qui jugeait trop peu de chose pour elle la compagnie des autres filles du village, savait se montrer fort empressée à l'égard des puissants de ce monde.

Ces découvertes n'étaient pas pour me donner une opinion plus favorable d'Angelina, et je songeai avec ennui, ce soir-là, que notre mutuelle antipathie pourrait devenir quelque jour une cause de conflit.

IX

Tandis que Bardeau me rendait, le lendemain matin, à la Bottellerie, je résolus d'aller voir ce fameux pré, que je ne connaissais pas encore. Vers 10 heures, je quittai la ferme et m'engageai dans les petits sentiers, entre les haies brunes que le printemps verdrait bientôt. Chemin faisant, je lus une lettre de Mme Bardeau, apportée quelques instants auparavant par le facteur. Je ne m'étais pas pressée de l'ouvrir, sachant d'avance quelles aménités elle contenait. En effet, ma résolution de rester à la Meulière était traitée de démente, et l'on me prédisait que je m'en repentirais vite.

« D'ailleurs, cette sottise ne m'étonne pas de vous », concluait mon aimable correspondante.

Je repliai la lettre, la glissai dans ma poche et n'y pensai plus au bout de quelques minutes. La matinée était délicieuse, très fraîche, mais toute vibrante d'une lumière qui déjà n'était plus celle de l'hiver. Quelques brumes s'effiloçaient au loin, sur les bois en attente de leur résurrection printanière. La rosée finissait de

s'évaporer sur les haies, sur les terres brunes, toutes molles encore du récent labour, sur l'herbe courte des prés qui étendaient leurs grands espaces verts le long de la rivière, entre des peupliers. Bardeau m'avait dit : « Le vôtre, notre demoiselle, c'est le premier en arrivant de chez nous. » Je le trouvai aussitôt. Il s'en allait un peu en pente vers le cours d'eau. Je poussai la clôture et entrai. Sous mes pas, la terre humide fléchissait. Le soleil m'enveloppait, me pénétrait — ce soleil bas de février qui ne connaît pas l'obstacle des feuillages et nous prive de la douceur des pénombres. Ici il pouvait se répandre à l'aise, dans le grand espace désert, entre les troncs clairs des peupliers dont un vent léger remuait doucement les branches hautes où la sève montait, en poussée lente, pour le renouveau. Je m'assis au bord de la rivière. Elle coulait lentement et changeait de teinte à chaque seconde. Ou plutôt elle était de toutes les teintes à la fois, au gré de la lumière, du courant, de l'air qui passait en la frôlant. Tantôt, je la voyais verte, comme si le grand pré d'en face s'y reflétait. Puis elle était grise, d'un beau gris d'ardoise, traversé de soleil. Et voici qu'elle me paraissait bleue comme le ciel, avec de longs étincellements d'or dans le clapotement de son eau claire.

Je m'oubliais à la regarder. L'heure passait. Le jour devenait plus doux, parce qu'un nuage léger et très long flânait devant le soleil. Des ombres s'étendaient sur la rivière, sur le pré aux belles clôtures solides qui occupait l'autre rive. J'eus un tressaillement léger en entendant un voix qui appelait :

— Eh ! mademoiselle Gillette, il est l'heure de déjeuner !

Je me mis debout et traversai le pré. A l'en-

trée, Bardeau me attendait, un bon sourire sur ses lèvres épaisses.

— Veniez-vous me chercher, Bardeau ?

— Non pas, Mademoiselle. Je reviens de la Bottellerie. En passant par ici, je vous ai aperçue au bord de la rivière et j'ai bien pensé, à votre air, que vous oubliiez l'heure.

Je dis en riant :

— C'était cela, en effet. Je trouve cette rivière bien jolie ; ce pré doit être charmant quand vient le printemps. Vraiment, j'ai fort envie de le garder, Bardeau.

Il eut une grimace désapprobatrice.

— Je ne vous conseillerais pas ça, notre demoiselle. C'est un bon pré, bien entendu, mais qui ne fera pas défaut, car celui de là-haut suffit à notre détail. Et M. de Trézannes en donnera un joli prix, parce qu'il tient aux siens. Il en offre trois mille francs.

— Est-ce bien ?

— Très bien. Il les vaut, c'est sûr, mais on ne les aurait pas trouvés dans le pays. M. le vicomte aurait pu en profiter pour l'avoir moins cher — et même à deux mille cinq cents, je vous aurais conseillé d'accepter, car ce n'était pas encore une mauvaise affaire. Mais il a dit sa somme tout de suite. Comme ça, je n'ai pas eu besoin de discuter, ce qui est toujours embarrassant avec M. de Trézannes. Il a une façon d'embarasser les gens, rien qu'en les regardant... Et puis, quand il a dit une chose, c'est dit. Dame, c'est un homme... et un homme pas facile.

Nous marchions tout en parlant, sur la route qui longeait les prairies. Bardeau étendit le bras, à droite, à gauche...

— Tenez, mademoiselle Gillette, tout ça, c'est à lui... et là-bas encore... et là...

Me souvenant que dans mes précédentes pro-

menades, mes hôtes m'avaient déjà montré des terres superbes appartenant au châtelain de la Bottellerie, je m'exclamai en riant :

— Mais c'est le marquis de Carabas, ce monsieur de Trézannes !

— A peu près, oui, Mademoiselle. Il a déjà presque tout le pays... J'ai idée qu'il ne serait pas fâché d'acheter la Meulière.

— Il vous l'a dit ?

— Non, mais c'est un de ses métayers, Carville, de la Haie-Blanche, qui l'a entendu un jour parler de ça.

— Mais je n'ai pas du tout envie de la vendre ! Ce monsieur voudrait devenir le roi du pays, je vois cela.

— Eh ! je le croirais assez, notre demoiselle !

Nous nous engageâmes à ce moment dans un chemin de traverse. Une clôture haute, à droite, courait le long d'un chemin. Debout près d'une petite porte ouverte, un vieillard en blouse bleue surveillait un valet qui rentrait du fumier. A notre vue, il souleva la calotte qui couvrait sa tête chauve. Bardeau dit, en ralentissant le pas :

— Bonjour, monsieur Rouchenne.

— Bonjour, mon garçon... Bien le bonjour et la bienvenue, mademoiselle d'Arbiers.

(A suivre.)

NOUVEAUTÉ

Chanoine Francis Trochu
Sainte Jeanne-Antide Thouret
Prix : Fr. 4.40
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Assemblées conservatrices de la ville de Fribourg

Jeudi, 1er mars, à 20 h., au théâtre Livio, pour le quartier de Péroilles. Le même soir, à 20 h., au Cercle catholique, pour le quartier du Bourg. Vendredi, 2 mars, à 20 h., à l'auberge des Tanneurs, pour le quartier de l'Auge. Le même soir, à 20 h., à la Brasserie de l'Épée, pour le quartier de la Neuveville. Le même soir, à 20 h., au café Beausite, pour le quartier de Beaugard.

Les élections communales dans les districts

A ROMONT

Liste conservatrice pour le Conseil communal MM. Vaucher Emile, conseiller communal. Jambé Auguste, conseiller communal. Savoy Louis, conseiller communal. Davet Jules, conseiller communal. Lugrin Emile, commerçant. Chatton Auguste, professeur. Python Eugène, agriculteur. Ayer Théodore, notaire. Strüby Huber, comptable.

A BULLE

Liste conservatrice pour le Conseil communal MM. Barras Ernest, conseiller communal. Bersier Raymond, conseiller communal. Delabays Léopold, conseiller communal. Droux François, négociant. Rappo Marcel, agent de banque.

A ESTAVAYER-LE-LAC

Liste conservatrice pour le Conseil communal MM. Butty Henri, conseiller communal. Bernet Henri, conseiller communal. Dessibourg Paul, conseiller communal. Marmy Léon, conseiller communal. Roulin Gustave, conseiller communal. Devevey Henri, médecin. Huguet Edouard, greffier. Marmy Emile, préposé. Rossier Henri, négociant.

A BROC

Liste conservatrice pour le Conseil communal MM. Corboud Paul, représentant. Moret Louis, négociant. Murith Paul, ébéniste. Romanens Paul, ouvrier. Sudan Raymond, agriculteur.

A CHÂTEL SAINT-DENIS

Liste conservatrice pour le Conseil communal MM. Bérard François, agriculteur. Chaperon Pierre, agriculteur. Colliard Auguste, agriculteur. Genoud Alexis, conseiller communal. Genoud Hubert, conservateur du registre foncier. Maradan Albert, conseiller communal. Pilloud Sylvestre, conseiller communal.

A MARSENS

On nous écrit : L'assemblée communale a été unanime à reconnaître l'excellent travail accompli durant cette dernière période par le conseil sortant. C'est pourquoi l'assemblée s'est promis de maintenir l'ancien conseil. D'autres communes devraient suivre cet exemple, par ces temps difficiles et mettre de côté tout esprit de chicane pour chercher avant tout l'intérêt général, c'est-à-dire la bonne administration, tant moralement que matériellement. La liste des candidats porte : MM. Dafflon Emile, ferblantier ; Dey Firmin, agriculteur ; Magnin Louis, agriculteur ; Morard Louis, administrateur-adjoint ; Rime César, négociant.

A LA TOUR-DE-TRÈME

Liste conservatrice pour le Conseil communal MM. Bossy Louis, employé retraité des C. E. G. Caille Paul, agriculteur. Maillard Jules, conseiller communal. Menoud Ernest, agriculteur. Perroud Alphonse, forestier chef. Pillat Casimir, conseiller paroissial. Piffet Aurélien, conseiller communal. Ruffieux Joseph, charpentier. Yerly Alphonse, conseiller communal.

Il y a, en outre, une liste radicale et une liste socialiste. Le conseil sortant de charge était composé de quatre radicaux, trois conservateurs et deux socialistes. Les socialistes font une campagne intense.

A VILLARS-SUR-GLÂNE

Le conseil communal de Villars-sur-Glâne a été augmenté de deux membres par suite de l'accroissement de la population. Il sera renouvelé sans lutte, à raison de cinq conservateurs, deux radicaux et deux socialistes.

Chez les Lépointiens

On nous écrit : La Société académique Lepontia a eu, à l'hôtel Terminus, son banquet annuel, qui, cette année a été particulièrement réussi, grâce à la présence de nombreuses personnalités du corps professoral universitaire. Après que le président, M. Inselmini, eut donné lecture des félicitations parvenues de la part de M. le conseiller d'Etat Piller, de M. le professeur Nevald, doyen de la Faculté des lettres, de M. le professeur Arcari et du télégramme de M. Guillaume de Week, M. le Recteur de l'Université, M. de Diesbach prit la parole et, dans un élégant discours, rappela l'amitié et la vive sympathie qu'il a toujours eues pour les étudiants tessinois. M. le professeur Trezzini ensuite recommanda à ses Lépointiens de suivre toujours la devise Virtus, Scientia, Amicitia. M. le professeur Castella, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, fut aussi très vivement applaudi. La parole de M. le professeur Laini, qui a tant de sympathie pour la Lepontia, a été très chaleureusement accueillie. M. le professeur Berutti a démontré une fois de plus la finesse de l'éloquence de l'ordre des Frères Prêcheurs et M. Migliorini, professeur de philosophie, a trouvé les expressions les plus aimables pour les étudiants. La France était représentée par MM. les professeurs Fabre et Girardin, qui, avec une finesse subtile, assurèrent les Lépointiens de leurs sentiments dévoués. La belle série de discours se poursuit par le secrétaire particulier de M. Motta, M. l'avocat Franco Brenni, le vétéran des étudiants tessinois et par l'aumônier des étudiants, le R. Père Pilloud, qui parla en un italien très correct. Après que le secrétaire de la Sarinia, celui de l'Alemannia et les délégués de Lémania et de Sabauda se furent faits les interprètes de leurs sociétés, les convives se sont séparés, emportant un bon souvenir de la gaieté et de la bonne humeur qui avaient régné dans la gracieuse fête tessinoise.

Premier vendredi du mois à la cathédrale

Demain, vendredi, à 8 h., messe pour les enfants des écoles. A 8 h. 1/4 du soir, sermon de carême, prières de carême, puis, prières pour le diocèse et pour la paroisse, consécration au Sacré Cœur de Jésus, et bénédiction du Saint Sacrement.

Œuvre de Lourdes

Il s'était formé, l'an dernier, au sein de l'Association paroissiale de Saint-Nicolas, une Œuvre de Lourdes, pour faciliter à chacun la participation au pèlerinage diocésain qui, chaque année, se rend à Lourdes. Cette Œuvre de Lourdes aura son assemblée annuelle ce soir, jeudi, à 8 h., à la Maison paroissiale, Grand'rue, 14. L'assemblée commencera par la visite de l'exposition de l'action des Sans-Dieu, à 8 h. précises, visite qui sera suivie de la réunion administrative. Tous les paroissiens qui désirent adhérer à cette œuvre sont cordialement invités à se trouver, ce soir, à 8 h. précises, à la Maison paroissiale.

CALENDRIER

Vendredi, 2 mars

Jeûne

Saint SIMPLICIUS, pape et confesseur

Saint Simeon, né à Tivoli, devint le quarante-septième pape. Son corps repose à Rome, dans la confession de Saint-Pierre, au Vatican. († 483.)

Film religieux

On projette, ces jours-ci au Capitole, un film religieux : La tragédie de Lourdes, au sujet duquel les critiques catholiques n'ont fait aucune réserve. On admire particulièrement les scènes grandioses des pèlerinages, où le metteur en scène a su créer une atmosphère édifiante. C'est un film qu'il faut voir et qui est l'expression des préoccupations spirituelles des milieux intellectuels.

Association fédérale de gymnastique artistique

En l'espace de sept ans, cette association aura tenu trois fois ses assises annuelles en terre fribourgeoise. En effet, ses délégués gymnastes se sont réunis une première fois à Fribourg, en 1926, puis à Morat, en 1931. Samedi et dimanche prochain, 3 et 4 mars, les gymnastes artistiques suisses, représentant toutes les régions du pays, seront les hôtes de la charmante cité bulloise. Le bon renom de l'hospitalité fribourgeoise n'est certainement pas étranger à ce fait exceptionnel. Les gymnastes fribourgeois savent d'ailleurs tout le plaisir qu'éprouvent leurs camarades des autres cantons à se réunir chez eux, où l'accueil est toujours cordial et généreux.

Au cours de cette assemblée annuelle, les délégués auront à approuver les différents rapports technique et administratif. Ils seront également appelés à prendre certaines dispositions concernant la cinquième journée fédérale de gymnastique artistique, qui aura lieu à Bâle. Le championnat suisse, bien que n'étant pas encore terminé, figure à l'ordre du jour. Il fera très probablement l'objet d'une longue discussion, tendant à mettre au point le règlement provisoire qui a assuré l'ordre durant ce premier essai.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Ce soir, 1er mars, répétition au local pour concert du 11 mars en faveur du Tir fédéral. Basses à 20 h. 15.

Groupes féminins de Saint-Pierre, section aînée. — Ce soir, à 8 h. 1/4, cercle d'études.

RADIO

Vendredi, 2 mars

Radio-Suisse romande 6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. 15 h., émission radio-scolaire : Le voyage d'une lettre. 16 h. (de Zurich), émission commune, concert. 18 h., Pour madame. 18 h. 40, cours d'anglais. 19 h. 5, Le coin des brideurs. 19 h. 25, Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 45, Histoire de la musique pour clavier : Joseph Haydn, par M. Aloïs Mooser. 20 h. 20, récit de voyage par M. G. de Bellet. 20 h. 40, cabaret des sourires, présenté et bonimenté par Ruy Blag. 21 h. 40, chronique touristique et sportive. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 5, correspondance parlée.

Radio-Suisse allemande 12 h., concert par l'Orchestre Michele Macioce. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h. 45, concert par le Trio de zithers de Zurich, sous la direction de M. E. Holz. 17 h. 15, concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h., concert par la première musique d'harmonie suisse. 20 h. 30, anciens motets et madrigaux chantés par le chœur a cappella de Berne.

Radio-Suisse italienne 12 h. 32, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., Les danses de nos aïeux, concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères Kœnigswusterhausen, 20 h. 30, variétés. Langenberg (Cologne), 17 h. 15, concert par le grand orchestre de la station. Leipzig, 20 h. 10, concert d'orchestre à vent. Berlin, 21 h. 5, concert d'orchestre de chambre Londres (Daventry), 21 h., concert par l'orchestre de la B. B. C. Londres régional, 19 h. 30, concert par Sydney Baynes et son orchestre. Vienne, 20 h. 15, soirée tyrolienne. Radio Paris, 21 h. 45, théâtre : Les revenants d'Ibsen, présentation par M. André Bacque et sa compagnie. Paris P. T. T., 21 h. 30, Le Caid, opéra-comique de Thomas. Strasbourg, 21 h. 45, retransmission de Metz : concert de la Société des amis du pays messin. Radio Luxembourg, 21 h. 30, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Prague, 20 h. 5, retransmission de la salle Smetana de la Maison municipale de Prague.

Télédiffusion (réseau de Sottens) 11 h. 30 à 12 h. 28, Bordeaux, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 58, Zurich, disques. 22 h. 20 à 24 h., Vienne, disques.

Vaine agitation

Les socialistes ont décidé d'aller porter la bonne parole et les flons-flons de leur fanfare dans tous les quartiers. Lundi, la Neuveville recevait leur visite. Hier soir, le quartier de l'Auge a vu arriver les « masses prolétariennes » représentées par les musiciens essouffés et par une vingtaine de suiveurs qui marchaient au pas cadencé avec un ensemble émouvant.

Les socialistes, en l'Auge, ont été moins heureux qu'à la Neuveville. Ils n'ont trouvé qu'un café complaisant, celui des Trois-Rois, au bas du Stalden, où une cinquantaine de camarades s'entassèrent pour écouter les sentences et les conseils sur la gestion des affaires données avec abondance par le rédacteur d'un journal socialiste de Bienne-la-Rouge où le passif communal a un ordre de grandeur autrement considérable que celui, insignifiant, de la commune de Fribourg.

Vaine agitation ! On veut aujourd'hui des actes, des réalisations. On veut des hommes d'action et non pas des bailleurs de promesses et des illusionnistes.

Grande assemblée conservatrice à Bulle

Demain soir vendredi, à 8 h. 1/2 grande assemblée populaire au Cercle conservateur de Bulle (café Gruyérien).

Tous les conservateurs se serreront les coudes avant les élections communales pour empêcher une avance radicale.

Chronique judiciaire

Tribunal de la Sarine

Il y a quelques semaines, une tentative de vol avait été commise au magasin des machines à coudre Singer, à la route des Alpes. La police retrouva une clé qui aurait dû servir à ouvrir le coffre-fort. Un nommé L. fut soupçonné d'être l'auteur de cette tentative de cambriolage. M. Albert Auderset le défendait. L. fut acquitté, les preuves fournies n'étant pas suffisantes pour le condamner.

Les sieurs A. A. et E. A. étaient poursuivis pour vol et recel de bicyclette. A. A. était en possession d'une bicyclette volée à Berne, dont le signalement avait figuré dans le Moniteur de police. Un policier de Fribourg reconnut la bicyclette et plainte fut déposée. A. A. a été condamné pour recel à un mois de prison avec sursis, et pour E. A., le tribunal s'est déclaré incompétent, le délit de vol ayant été perpétré à Berne.

R. R. se disait professeur d'agriculture à Grangeneuve. Il parcourait nos campagnes affublé de ce titre. Il fit même une conférence agricole à de braves dames. A la suite d'une plainte, le tribunal l'a condamné pour tentative de fraude à un mois de prison.

J. M. fera un mois de prison pour abus de confiance. Il avait retenu les prix d'abonnements d'une revue qu'il encaissait lui-même pour le compte de l'administration de ladite revue. Il ne rendit pas ses comptes. La partie civile a eu ses conclusions admises.

A la suite d'une farce innocente, L. K., à Belfaux, se trouvait devant les juges accusé de menaces légères. Le plaignant a consenti à retirer sa plainte et l'affaire a été liquidée.

A. B. était accusé d'abus de confiance. Le plaignant ne daignant pas se présenter à la barre, le tribunal a écarté sa plainte avec suite de frais.

La séance s'est terminée par le renvoi à une autre audience de quelques affaires de minime importance.

PUBLICATIONS NOUVELLES

La destruction des mauvaises herbes, par E. Rabat, directeur de l'Institut agronomique français. Troisième édition, revue, par J. Rabat, sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. — Un volume 12 x 19 de 176 pages avec figures. Broché : franco, 7 fr. 70, Librairie agricole de la maison rustique, 26, rue Jacob, Paris (VI^{me}).

Cet excellent ouvrage vient d'être remis au point par le fils de l'auteur, prématurément enlevé à la science agricole. Plus que jamais se pose, en agriculture, où la crise se fait si vivement sentir, la question des mauvaises herbes qui, diminuant les rendements, augmentent — et c'est ce qui est grave — les prix de revient. L'ouvrage est ainsi divisé : multiplication des mauvaises herbes et accumulation de leurs graines. Moyens préventifs de lutte. Moyens mécaniques. Les poisons des plantes. Produits solides ou liquides (sels de cuivre, de fer, acide sulfurique, etc.), emploi des agents chimiques, divers pulvérisateurs. Mauvaises herbes des champs de céréales. Mauvaises herbes des prairies. La folle avoine. C'est un ouvrage dont le renom n'est plus à faire et qui est plus que jamais d'actualité.

Prochainement du nouveau: l'excellente Batschari-Maryland Arbaleète avec photos originales "Notre belle Suisse" 60 cts 20 BATSCHARI MARYLAND

La liste libérale-radical pour le Conseil général de Fribourg

- 1. Aebischer Maurice, comptable, rue Grimoux, 13. 2. Aeschlimann Eugène, comptable, Simplon, 5. 3. Angélos Charles, monteur, Neuveville, 53. 4. Bärtsch Ernest, facteur, Petit-Rome, 11. 5. Ballaman Henri, typographe, Neuveville, 84. 6. Bardy Henri, conseiller communal, rue Chaillet, 7. 7. Bardy Pierre, employé, rue des Alpes, 40. 8. Barras Pierre, employé, Daillettes, 2. 9. Bartsch Guillaume, avocat, rue Saint-Pierre, 22. 10. Bays Emile, comptable, rue de l'Hôpital, 29. 11. Bertschy Wladimir, administrateur postal, Guintzet, 22. 12. Bonola Marius, gérant, rue de Lausanne, 32. 13. Brohy Jules, boucher, Stadthberg, 49. 14. Brugger Alphonse, maître maréchal, rue de Genève, 17. 15. Christen François, cafetier, rue de Romont, 25. 16. Claraz Paul, imprimeur, Beauregard, 6. 17. Cochard Tobie, contre-maître, Planche inférieure, 247. 18. Cuony Albert, architecte, rue des Epouses, 138. 19. Cuony Jean, pharmacien, avenue de la Gare, 5. 20. Delaspre Jeanny, mécanicien, Grandrue, 60. 21. Dossenbach Robert, commerçant, rue de Morat, 243. 22. Dupasquier Eugène, fonctionnaire, Pérolles, 61. 23. Dupont Marcel, boucher, Locarno, 1. 24. Duruz Paul, secrétaire, Pérolles, 22. 25. Emmenegger Henri, employé de banque, Varis, 25. 26. Ernel Rodolphe, caissier de banque, rue Locarno, 15. 27. Fasel Julien, représentant, rue Grimoux, 10. 28. Folly Fritz, conseiller communal, Pérolles, 8. 29. Fraguère Emile, inspecteur du feu, rue de l'Université, 5. 30. Frieder Ernest, pharmacien, Chemin Ritter, 73. 31. Gaudard Albert, facteur, Vignettaz, 33. 32. Geissmann Roger, commerçant, avenue de la Gare, 7. 33. Genoud Gaston, cafetier, Saint-Pierre, 24. 34. Genoud Jean, manœuvre, Grandes-Rames, 296. 35. Gfeller Louis, jardinier, Forgerons, 205. 36. Gerber Arthur, directeur, rue de Romont, 7. 37. Guérig Eugène, magasinier, rue Grimoux, 30. 38. Grosch Hermann, éleveur, Bellevue, 292. 39. Guhl Marcel, directeur, Beauregard, 20. 40. Heimo Joseph, mécanicien, Vignettaz, 24. 41. Hogg Georges, ingénieur, Midi, 17. 42. Job Frédéric, architecte, Pérolles, 13. 43. Jungo Jean, tanneur, Neuveville, 90. 44. Kamm Walter, commerçant, rue Chaillet, 7. 45. Labastrou Joseph, dentiste, Pérolles, 4. 47. Liniger Fritz, commerçant, rue de Lausanne, 19. 48. Lippacher Hippolyte, dentiste, avenue des Alpes, 4. 49. Michel Albert, ferblantier, Père Girard, 8. 50. Michel Joseph, sous-chef de gare, Gare, 5. 51. Mœhr Paul, fondé de pouvoirs, Pérolles, 4. 52. Moyet Charles, employé, rue de Romont, 10. 53. Müller Bernard, médecin, Pérolles, 24. 54. Müller Paul, employé de commerce, Beauregard, 50. 55. Ochsenbein Lucien, hôtelier, Pérolles, 20. 56. Page Fernand, facteur, rue du Progrès, 1. 57. Pauchard Emile, fondé de pouvoirs, avenue de Rome, 11. 58. Pillonel Henri, cordonnier, Grandfontaine, 6. 59. Pittet Jules, cafetier, rue du Tir, 11. 60. Poffet Paul, charcutier, rue du Tilleul, 147. 61. Regli Auguste, fonctionnaire, Monséjour, 7. 62. Richter Max, avocat, rue Guillimann, 27. 63. Robert Joseph, mécanicien, Neuveville, 88. 64. Robert Jules, comptable, Beauregard, 30. 65. Saudan Emile, fonctionnaire postal, Locarno, 1. 66. Schaller Canisius, contrôleur, Pérolles, 2. 67. Schaller Jean, facteur, Planche inférieure, 275. 68. Scheim Walter, entrepreneur, Tour Henri, 6. 69. Schneuwly Henri, comptable, Samaritaine, 33. 70. Schwab Edmond, chef de bureau, Pont suspendu, 91. 71. Sieffert Victor, ramoneur, rue de l'Université, 5. 72. Suter Eugène, commerçant, Grandes-Rames, 147. 73. Thalman Emile, ramoneur, Locarno, 15. 74. Ufholz Albert, peintre, rue de la Banque, 20. 75. Volery Amédée, mécanicien, Vignettaz, 22. 76. Wæber Albert, ferblantier, Criblet, 13. 77. Wicht Léon, cafetier, Court-Chemin, 65. 78. Wicht Théodore, employé, Monséjour, 20. 79. Wolhauer Frantz, avocat, Ancienne Préfecture, 189. 80. Zillweger Joseph, mécanicien, avenue Saint-Paul, 5.

Les candidatures socialistes au Conseil général de Fribourg

- 1. Meuwly Charles, conseiller communal, Guintzet, 32. 2. Broillet Jos., conseiller communal, Neuveville, 114. 3. Blanchard Albert (sortant), Progrès, 1. 4. Bourqui Fernand (sortant), Miséricorde, 13. 5. Delamadeleine Hippolyte (sortant), Pré de l'Hôpital, 13. 6. Hermann Théodore (sortant), Petites-Rames, 151. 7. Hess Emile (sortant), Stalden, 134. 8. Mauron Louis, mécanicien, C. F. F., Louis Chollet, 8. 9. Philipona Emile (sortant), Court-Chemin, 72. 10. Progin Paul, chef d'équipe, avenue de Rome, 3. 11. Riedo Théophile, président de la Maison du peuple, Marcella, 20. 12. Roubaty Pierre (sortant), avenue du Guintzet, 30. 13. Schneider Emile (sortant), rue des Alpes, 41. 14. Sieber Arnold, fonctionnaire postal, Grandrue, 47. 15. Zillweger Léon (sortant), Vignettaz, 20a. 16. Bärtschyl Jean, président F. O. B. B., Stalden, 20. 17. Bärtschyl Louis, journaliste, Midi, 5. 18. Bärtschyl Louis, manœuvre, Neuveville, 79. 19. Bersel Maurice, fonctionnaire postal, rue Grimoux, 6. 20. Bapst Alfred, employé, avenue Saint-Paul, 3. 21. Blanc Léon, mécanicien, Progrès, 13. 22. Broillet Paul, employé C. F. F., Temple, 11. 23. Bugnon Philippe, peintre, Pont suspendu, 76.

- 24. Bulliard Alphonse, couvreur, Stalden, 15. 25. Bulliard Léon, Planche supérieure, 210. 26. Cérésola Antoine, peintre, rue de Romont, 9. 27. Clément Robert, ébéniste, rue d'Or, 112. 28. Cuenet Paul, employé, Carrière, 4. 29. Desaix René, ébéniste, Planche supérieure, 214b. 30. Fragnière Jules, cond. C. F. F., Pré de l'Hôpital, 30. 31. Gillard Louis, monteur C. F. F., Sous-station, Petit-Rome, 32. Jacquat Henri, ouvrier, Route-Neuve, 162. 33. Kesselring Henri, brasseur, Varis, 23. 34. Lanthemann Lucien, ouvrier, Planche supérieure, 211. 35. Lottaz Joseph, charpentier, Progrès, 20. 36. Magnin Emile, employé de téléphone, Pré de l'Hôpital, 13. 37. Mauron Emile, employé, Ancienne préfecture, 215. 38. Meier Otto, employé, Cibles, 39. 39. Musy Honoré, employé de téléphone, Vignettaz, 20. 40. Müller Henri, retraité, Neuveville, 46. 41. Pappaux Armand, employé C. F. F., Guintzet, 34. 42. Pignolet Marcel, ouvrier, Planche supérieure, 211. 43. Poffet Henri, peintre, Forgerons, 182. 44. Piller Séverin, employé C. F. F., Guintzet, 30. 45. Progin Oscar, cond. C. F. F., Pré de l'Hôpital, 13. 46. Progin Oscar, journaliste, Impasse des Rosiers, 17. 47. Pugin Clément, employé, Temple, 5. 48. Rusconi Angelo, maçon, Progrès, 10. 49. Schær Rodolphe, retraité, Route-Neuve, 162. 50. Schmutz Canisius, retraité, Guintzet, 30. 51. Schrœter Alois, maçon, Lausanne, 33. 52. Strebel Charles, mécanicien, Ponderie, 5. 53. Thévenaz Arthur, typographe, Criblet, 7. 54. Vaucher Edouard, retraité, Villars, 1. 55. Villars Charles, mouleur, Cibles, 32. 56. Vonlanthen Hilaire, chef d'équipe, Guintzet, 30. 57. Vuarnoz Gustave, chauffeur C. F. F., Guillimann, 25. 58. Zamofing Eugène, employé, Route-Neuve, 163. 59. Zosso Victor, employé de téléphone, Pré de l'Hôpital, 11. 60. Zwick Gilbert, employé, Pérolles, 57.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue apologétique : février. — Jésus le Christ : J. Rivière. — Le culte du Christ aux premiers siècles : E. Dumoutet. — Adaptation spirituelle et formation personnelle (réponse à notre enquête) : L. Cochet. — Le latin, langue internationale : A. Condamin. — Delphine ou Mme de Staël, apôtre du féminisme intégral : Th. Joran. — La méthode d'oraison du romancier : P. Testas. — Notes de thérapeutique spirituelle. II. Trois mensonges à éviter : E. Favier. — Influence du mouvement d'Oxford sur les conversions du catholicisme en Angleterre : J.-L. de la Verdonie. — Chronique de théologie dogmatique : V. Lenoir. — Chronique d'éducation : E. Ricard. — Administration, 117, rue de Rennes, Paris.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher

Dès demain au Cinéma Royal UN FILM QUI FERA FUREUR Le maître de forges d'après l'œuvre de GEORGES OHNET magistralement interprété par GABY MORLAY LÉON BELLIERES la grande vedette l'inoubliable française dans son « Abbé Constantin » meilleur rôle LOCATION : Caisse : de 17 h. à 18 h. 30 et à partir de 19 h. 30. Dimanche : dès 14 h.

Représentation A vendre exclusive et lucrative pour jeune monsieur sérieux, disposant d'un petit capital de Fr. 2 à 500.— Offres sous chiffres Q 5958 Z, à Publicitas, LAUSANNE.

A remettre GRAND Café-Restaurant à vendre, à Lausanne. Sérieux et de rapport. Agence s'abst. Ecrire sous chiffres P 768-24 L, à Publicitas, Lausanne.

Tous les jours : Escargots préparés Cuisses de grenouilles Bondelles de Neuchâtel Gros arrivages Bas prix 1re FRAICHEUR Au Faisan Doré 15, rue du Tir Téléph. 9.37 Service à domicile Expédition

TRANSPORTS FUNÈBRES A MURITH S A Fribourg Cercueils - Couronnes Automobiles funéraires

CAPITALE Ce soir, à 20 h. 30 LA MERVEILLEUSE TRAGÉDIE DE LOURDES A 15 HEURES Matinée spéciale pour les enfants Prix : Fr. -70 Téléph. 1300

CINEMA ROYAL Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand drame Mater Dolorosa Un film exceptionnel Dès demain, Le maître de FORGES Voir annonce spéciale TEL. 714

GRATUIT Hôtel Terminus, à Fribourg LUNDI 5, MARDI 6, MERCREDI 7 MARS de 9 h. à 12 heures et de 14 h. à 18 heures Démonstrations et cours de reprisage (lingerie et bas) sur la machine à coudre suisse « Bernina » Prière d'apporter du matériel à repriser. BONNE OCCASION D'ÉCHANGE de MACHINES A COUDRE E. WASSMER, S. A., Fribourg

PERDU sur la route Fribourg-Bulle, une roue d'auto. Prière d'aviser la maison Bongard-Ansermot Fribourg. Tél. 13.62

On cherche à louer appartement ensoleillé, de 3 chambres, tout confort, pour ménage soigneux, sans enfants, 3 personnes. Pressant. Préférence Pérolles ou Gambach. Adresser offres sous chiffres P 11030 F, à Publicitas, Fribourg.

Pour raison de santé, à remettre ou à vendre Café-Restaurant-Hôtel dans petite ville vaudoise non atteinte par la crise Situation assurée. Personnes solvables sont priées d'écrire sous chiffres P 768-25 L, à Publicitas, Lausanne. Pas d'intermédiaire.

A VENDRE une bonne POULICHE de 2 ans. 11032 S'adresser à Thierrin Amédée, Nierlet-les-Bols. Foins A VENDRE environ 30,000 kg. de foins et regain de bonne qualité S'adresser à Julien Genilloud, à Chandossel. 11031

Ramequins au Gruyère à 20 ct. Pâtés aux poissons sauce capre à 25 ct. vendredi, à la Confiserie de Saint-Nicolas, rue des Epouses. Tél. 4.56. Se recommander. Ch. Leimgruber - Sommer

Je cherche, pour ma fille (Suisse française) quittant à Pâques, place dans bonne famille cath., pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille et bons traitements demandés. — Ecrire sous P 40257 F, à Publicitas, Fribourg.

Crédits uniquement pour des fonctionnaires ou employés ayant situation stable. Adresser-vous à J. Burgener, agent, 40240 La Roche.

A VENDRE environ 2000 kg. FOIN et REGAIN. Chez Léon Angélos, 11024 Corninbœuf.

DROIT comme un I vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. BAS PRIX, depuis Fr. 13.50. Envoi à choix. R. Michel, art. sanitaires, Mercerie, 3, Lausanne. 406-20

VOUS CHERCHEZ une belle poussette ? Allez chez HAIMOZ frères Pérolles, 8, Fribourg Demandez leur catalogue gratis et leurs prix très avantageux. 132-6

AUTO Graham Paige 6 cyl. modèle 1932, 4-5 places, en parfait état d'entretien, à vendre à bas prix. Ecrire sous chiffres P 11026 F, à Publicitas, Fribourg.

ON CHERCHE apprenti-boulangier sérieux. — S'adresser à Allmendinger, boulangerie-pâtisserie, Hauptstrasse 58, Binningen, p. Bâle.

A LOUER pour tout de suite, appartement de 2 à 3 chambres, cuisine et dépendances, 2 balcons, un peu de jardin, évent. local pour dépôt à dispos., garage. S'adresser : Hôtel de la Gare, Grandvillard.

Un mobilier 390 fr. neuf, tout bois dur 1 grand lit 2 pl., 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire 2 portes, 1 table, 1 tapis, 1 divan, chaises, 1 table de cuisine, tabourets. Avec armoire à glace, lits jumeaux 490 fr. — R. Fessler, Avenue de France 5, Tél. 31781, Lausanne. On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.

A LOUER magasin pouvant convenir à n'importe quel commerce. Prix très avantageux. 11028 S'adresser : Grandrue, 20, rez-de-chaussée, à gauche.

Agriculteurs Attention ! Souvenez-vous qu'il ne suffit pas de produire, il faut que la marchandise s'écoule. Pour cela, plantez des pommes de terre qui ont fait leurs preuves ! Variété « Mille Fleurs » du pays, blanches, allongées, de grand rendement, à 12 fr. les 100 kg.; départ de Corcelles. 15952 Adresser-vous à la Maison Chuard & Perrin, pommes de terre en gros, Corcelles s/Payerne. Téléphone 176. Nous nous engageons à racheter toute la récolte.

Vous-vez du poisson frais ? La maison Ch. Meystre, Comestibles, Berne vendra à son banc, vendredi, 2 mars sur la place des Cordeliers BAS PRIX ! FILETS de poissons dans qualité extra, 1/2 kg. 1.10 COLIN extra, 1/2 kg. 1.40 Cabillaud, Soles, Saumon, Limandes, Merlans QUALITÉ EXTRA

Pour le Carême Visions d'Anne-Catherine Emmerich sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 3 vol. Fr. 7.90 CHARDON. — La Croix de Jésus ou les divines affinités de la grâce et de la Croix, 2 vol. Fr. 5.50 CAZALÈS. — La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich 2.75 FERROU. — La montée du Calvaire Fr. 2.75 SERTILLANGES. — Ce que Jésus voyait du haut de la Croix Fr. 2.75 Le plus beau des livres : Le Crucifix, donnant ses leçons à tous Fr. 2.75 Gethsémani au Golgotha ou Le Trésor du vrai disciple de Jésus Crucifié, par le Chanoine Alfred Weber Fr. 2.20 RONZIE. — Les sept paroles et le silence de Jésus en croix Fr. 2.— SERTILLANGES. — Le Chemin de la Croix Fr. 1.50 PAUL CLAUDEL. — Le Chemin de la Croix Fr. 1.25 PETITOT. — La Passion Fr. 1.— Dévotion à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à l'Eucharistie Fr. 1.— LAVAUD. — Le mystère de la Passion du Christ et des chrétiens Fr. 0.95 PERREYVE. — Méditations sur le Chemin de la Croix Fr. 0.90 BERAUD. — La Passion de Jésus en nous Fr. 0.75 Soixante-quinze méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par un religieux trappiste Fr. 0.50 BELLONARD. — Les sept dernières paroles de Jésus mourant 0.35 Aux Librairies SAINT-PAUL, Fribourg

R. P. Gaétan-Marie de Bergame

Pensées et affections sur la Passion de Jésus-Christ

pour tous les jours de l'année
Relié toile, tranche rouge Fr. 5.-

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Pendant tout le Carême

Stockfisch préparé, prêt à cuire.
Morue salée et dessalée.
Filet de morue.
Thon ouvert.

Conserves de sardines, thon, homard, maquereaux, anchoix, saumon, etc.
Conserves de fruits et de légumes.
Confitures de Leuzbourg.

Georges Clément

Grand'Rue, 10. Tél. 28.
ON PORTE A DOMICILE

VENTE DE LAIT

La Société de laiterie de Grandvillard met en vente son lait, par voie de soumission (apport annuel : 400,000 kg.). Entrée au 1^{er} mai 1934. 1394
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Borcard, président, qui recevra les soumissions jusqu'au lundi 5 mars 1934, au soir.

Voulez-vous un porte-plume réservoir de qualité ?

Votre stylo a-t-il besoin d'une réparation ?

Adressez-vous à la

Librairie de l'Université

16, rue de Romont
FRIBOURG

Bonbons au **Genièvre** très forts, réchauffants
Dr. A. Wander S.A. Berne.

Vente juridique de bétail et chédail

Vendredi 2 mars 1934, dès 13 h. 1/4, devant le domicile de dame Rosa Macherel, au Pré du Bois, à Neyruz, l'office vendra au plus offrant et au comptant : 1 bœuf, 3 vaches, 3 génisses, 1 truie, 1 caisse à purin, 1 buttoir combiné, 2 chars à pont, 2 herse, 1 charrue, 1 coupe-paille, 1 coupe-racines, 1 pompe, 1 romaine, 1 brouette, divers outils, 2 colliers de vaches, 1000 briques, 1 tas de foin, etc., etc. 10961

Office des faillites de la Sarine.

Colin français Fr. 1.35 la livre
Filet frais Fr. 1.- la livre



Poissons frais

Jeudi-Vendredi : gros arrivages

Grande vente. — Bas prix. — Profitez !

Magasin : 15, rue du Tir. — Banc aux Cordeliers
Service à domicile. Expédition par poste et C. F. F.

ON CHERCHE
pour la campagne, un
Jeune Garçon

libéré des écoles ou de 17 à 18 ans, sachant traire et faucher.
S'adresser à Oscar Crisinel, Vuargy, Payerne.

ON DEMANDE
une
file

pour aider au ménage et à la campagne aux saisons. Bons traitements. Gages et entrée à convenir. 10969
Adresse Hector Freymond, St-Cierges, près Moudon. Téléphone 9.766.

ON DEMANDE
un bon
DOMESTIQUE

de 18 à 20 ans, sachant traire et faucher. Gages : Fr. 50.— à 60.— par mois. Entrée tout de suite. Pas sérieux, s'abstenir. S'adr. : Emile Fharin, Poliez-le-Grand, près Echallens. 11021

ON CHERCHE
pour le 15 avril, une
Jeune fille

catholique, de 16 ou 17 ans, dans une maison de commerce, pour aider au ménage. Vie de famille est assurée. Petit gage pour commencer. 11025
Fam. Iton, magasin et restaurant, Ob.-Dürnten (Zürich).

A REMETTRE
excellente
boulangerie-pâtisserie

située au centre de la ville. Grosse fabrication. — Capital nécessaire : Fr. 15,000.—
Ecrire Case postale 17584, Fribourg. 10956

ON CHERCHE
pour jeune fille de 16 ans, de bonne famille
place d'apprentie

dans magasin. Parle l'allemand et le français. Entrée mi-avril. 20530
Katholisches Jugendamt, OLTEN.

Briquettes - Cokes - Houilles

Bois - Mazout

194-1

Menoud & Sieber

RUE DU TEMPLE, 1

Téléphone 3.66

Visitez la vaste Exposition de Meubles

E. SUTER

Rue Locarno, 4



Nous mettons en vente :

SOULIERS

à brides ou à lacets

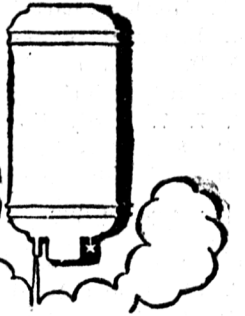
Nos Fr. 4.90 Nos Fr. 5.90
27/29 30/35

21-18

KURTH - FRIBOURG

Des centaines de milliers de personnes utilisent l'eau chaude courante fournie par le

Boiler Cumulus



dont nous produisons depuis peu un modèle de qualité supérieure encore :
Le „Cumulus“ garanti de la rouille.

FR. SAUTER S.A., Fabrique d'appareils électr. BALE
Bureau technique de Genève: 12, rue Diday

Bonne à tout faire

de 18 à 25 ans, propre, active, de bon caractère et très sérieuse, sachant un peu de cuisine et d'allemand, à côté de bonne d'enfant. — Entrée tout de suite. — Gages : Fr. 50.— à 60.— 10984
Faire offres avec photo et certificats à

Mme Favre, Dr, Rue Loge, 17, Bienne (Cant. Berne)

Baume St-Jacques

de C. Trautmann pharm. Bâle
Prix : Fr. 1.75
Contre les plaies, ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharm. 1301.2 Z
Dép. gén. : Pharma et St Jacques, Bâle.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE DES CLOCHES

Brevets
Amphoux - Bochud. Système le plus simple, le plus durable et le plus économique.
André BOCHUD, constructeur, Bulle.

ON DEMANDE A LOUER

tout de suite, un domaine de 10 à 15 poses, dans la partie romande du canton. 10999
S'adresser à M. Robert Crottel, à Murist.

ON DEMANDE à louer un domaine de 70 à 100 poses, agriculteur ayant son chédail et personnel nécessaires pour exploitation, pour 1935.
S'adresser sous chiffres P 10944 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer

un appartement de deux chambres et cuisine, aux environs de Fribourg. S'adresser sous chiffres P 10945 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

à Richemont, appartement 4 grandes pièces, mansarde, bains, cumulus, dépendances, chauffage central, balcon, terrasse, vue superbe, soleil. — Prix modéré. 10537
Visiter de 11 à 12 h. Léon Hertling, architecte, Fribourg.

Campagne à vendre

tout de suite ou date à convenir, près Châtel-St-Denis. 650 ares. Bordure route cantonale. Bons bâtiments, rural spacieux, grange à pont. Source inépuisable. Electricité. Laiterie à deux pas. 80404
S'adresser Etude Michel et Fell, notaires, Vevey.

Demandez partout le bon cigare

BERRA

à 50 cent. les dix bouts

Seul fournisseur : E. Andres, cigares en gros, Fribourg 175-1

Manuale liturgiae romanae

Auctore R. F.-X. Pillier

Tertia editio ab auctore recognita et emendata

Prix relié : Fr. 5.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

On demande, pour tout de suite, un 10981

jeune second vacher

sachant bien traire. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre l'allemand. Tél. 47.57, Schmiten. Renseignements à Alf. SCHALLER, épicerie, Bundtels, p. Guin.

Campagne

à vendre ou à louer, 8 1/2 poses. Bons terrains Sources. Prix avantageux. 7 km. de Lausanne. L. Détraz, Escherin-s.-Lutry (Vaud).

A LOUER

pour fin juin ou juillet, à 30 minutes de la gare de Fribourg, et à 2 minutes de l'arrêt de l'autobus C. E. G.

joli appartement

très ensoleillé, de 4-5 chambres, salle de bain, chauffage central, gaz, électricité, jardin potager et jardin d'agrément. Garage, si on le désire. S'adresser à A. Tissot, route de la Glâne, 47.

Petite famille de trois personnes, tranquille et solvable, cherche

LOGEMENT

de 3 pièces (chambre de bain si possible), dans les environs de l'hôtel Tête Noire, dans maison tranquille. Offres sous chiffres P 11020 F, à Publicitas, Fribourg.

A REMETTRE

pour raison de santé et raison de famille, à personne solvable, bon magasin épicerie-mercerie, lait, beurre et fromage. Deux chambres, cuisine et dépôt. Entrée à convenir, paiement comptant. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10856 F.

SMITH PREMIER



portable

Parmi nos 7 modèles à partir de Fr. 215.—, il existe certainement la petite machine à écrire qui correspond en même temps à votre budget. 234-1
Vente par acomptes. Location.

Demandez des renseignements plus précis à

Smith Premier

machines à écrire S. A.

Agence de Fribourg, rue de Lausanne, 14
Téléphone : Fribourg 12.80

A VENDRE

6000 kg. de FOIN de 1^{re} qualité, chez Léon Oberson, boulangerie, AUTIGNY. 10978

REPRESENTANT

actif et sérieux, connaissant le bâtiment et visitant architectes, entrepreneurs, etc... est demandé par maison de premier ordre, pour la région du canton de Fribourg. — Offres sous chiffres A 5928 Z, à Publicitas, Bâle.